

Ministère français des Affaires Etrangères / DGCID DCTEPS
**Projet de Renforcement de l'Information des Acteurs
des Filières Rizicoles – PRIAF RIZ**
Sous la coordination du **CIRAD / CA** et de l' **IRAM**

**Atelier régional sur la compétitivité des
filières riz
en Afrique de l'Ouest
Compte rendu**

10 au 14 mai 2004 - PRIAF riz / APCAM

Bamako - Mali

Hélène DAVID-BENZ - CIRAD
Marie Jo DUGUÉ - CIEPAC
Laurent LIAGRE - IRAM
Jeanot MINLA - APM

Juillet 2004



iram

apm

- **APM**

B.P. 10 008 Yaoundé CAMEROUN
Tél. : (237) 221.53.89 • Fax : (237) 220.55.20
apm@camnet.cm

- **CIRAD**

Avenue Agropolis, 34 398 Montpellier Cedex 5
Tél. : 33 (0)4 67 61 58 00 • Fax : 33 (0)4 67 61 59 88
calim@cirad.fr

- **CIEPAC**

930, Chemin des Mendrous 34170 Castelnau le lez France
Tel : 33(0)4 67 79 60 11 • Fax : 33 (0)4 67 72 99 76
Ciepac@wanadoo.fr

- **IRAM Montpellier**

Parc scientifique Agropolis Bâtiment 3
34980 Montferrier le Lez France
Tél. : 33 (0)4 99 23 24 67 • Fax : 33 (0)4 99 23 24 68
iram34@iram-fr.org

- Le PRIAF Riz vient en appui à trois dispositifs d'observatoires nationaux des filières riz :

Au Mali, le Réseau Riz Mali :

Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali – BP 3299, Bamako – Tel : (223) 21 87 24 – Fax : (223) 21 87 37

Personnes ressources : Abdoulaye KEITA (APCAM), e-mail : reseaurizmali@arc.net.ml ; Abdoulaye Cisse (CPS), e-mail : acisse@cps-mdr.org

Au Sénégal, l'Observatoire National du Riz au Sénégal :

DAPS, 3 rue Thiong prolongée, Dakar – Tél : (221) 823 42 16, 536 62 88 - Fax (221) 823 75 96

Personnes ressources : Bafodé DRAME (DAPS), Coordonnateur:, e-mail: fodebaya@hotmail.com ; Oumar Samba Ndiaye (ARM), Tél 8212 124, 650 36 98, e-mail : oumarsambandiaye@hotmail.com ; Moussa CISSE (CSA), Tél 822 26 08, 655 59 89, e-mail : sadajr_cisse@yahoo.fr ; CIRIZ Tél 545 78 92 e-mail : sarr_saliou@hotmail.com

En Guinée, l'Observatoire du riz et des produits viviers

BCEPA - BP 570 Conakry - Tel : (224) 41 15 61 - Fax : (224) 41 43 56.

Personnes ressources – Lansana BAYO, Michael CAMARA et Amadou YANSANE e-mail : lansanabayo@hotmail.com

- Le PRIAF Riz est un programme du Ministère français des Affaires Etrangères. Coordonné conjointement par le CIRAD/CA/CALIM et l'IRAM, il bénéficie de la participation du réseau APM et du CIEPAC.

Les personnes ressources sont :

Pour APM, Jeanot MINLA : apm@camnet.cm

Pour le CIEPAC, Marie-Jo DUGUÉ: ciepac@wanadoo.fr

Pour l'IRAM , Laurent LIAGRE : l.liagre@iram-fr.org

Pour le CIRAD, Hélène DAVID - BENZ : benz@cirad.fr

Sommaire

SOMMAIRE	4
1. INTRODUCTION	5
2. DEROULEMENT DE L'ATELIER	6
2.1. Objectifs, participants et organisation de l'atelier	6
2.2. Déroulement du programme	6
3. SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS	7
3.1. Production et importation de riz : tendances générales au sein de l'espace CEDEAO	7
3.2. Consommation et de couverture de la demande	8
3.3. Relativisation du prix dans les critères de sélection du riz par les consommateurs	9
3.4. La question des politiques de protection	9
3.5. La relance des filières domestiques : la réponse à la demande régionale	10
4. PERSPECTIVES INSTITUTIONNELLES : PRINCIPALES RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ATELIER	11
4.1. Le réseau régional des observatoires	11
4.2. Une demande de poursuite et de renforcement de l'appui aux observatoires et dispositifs nationaux	11
4.3. Une demande pour un dispositif transversal d'appui et d'échanges régionaux	12
5. CONCLUSION : EVALUATION, PROCHAINES ACTIVITES ET RECHERCHE DE FINANCEMENT	12
6. ANNEXES	13

1. Introduction

Le **Projet de Renforcement de l'Information des Acteurs des Filières Rizicoles en matière de marchés et politiques (PRIAF-RIZ)** vise à renforcer la coordination entre les acteurs privés et publics aux sein des filières riz, à améliorer la circulation de l'information et à accroître la capacité d'analyse et de négociation des organisations professionnelles. Trois pays, la Guinée, le Mali et le Sénégal, sont impliqués dans ce projet à travers la construction et l'animation d'observatoires nationaux des filières. Ces réseaux réunissent des représentants des acteurs privés et publics, et leurs objectifs s'articulent autour de l'information, la concertation entre les acteurs, et la formation. Ces trois réseaux nationaux se regroupent au sein du "Réseau des observatoires du riz en Afrique de l'Ouest". Un premier atelier régional s'est tenu en mars 2002 pour définir les objectifs et les activités du PRIAF dans les années à venir. C'est ainsi que le PRIAF-Riz, a démarré en mai 2003 sur financement du Ministère français des Affaires Etrangères. Il s'articule autour de 3 activités principales :

1. Renforcer les Observatoires nationaux des filières riz : l'enjeu est ici d'accroître la participation des principales institutions et organisations professionnelles, de développer des modes de diffusion de l'information adaptés aux différents publics, et de promouvoir la concertation entre les acteurs des filières.
2. Développer l'échange d'informations et la réflexion régionale : il s'agit de développer les échanges d'information et d'expériences afin d'accélérer le renforcement des compétences ; ceci notamment par une meilleure circulation des produits des observatoires nationaux, la réalisation d'études comparatives transversales, la tenue d'ateliers régionaux annuels, le rapprochement avec les instances régionales ad hoc – UEMOA, CEDEAO- et les organisations professionnelles telles que le ROPPA ou le RESAO.
3. Renforcer les capacités des leaders des organisations professionnelles à intervenir dans les débats et l'élaboration des politiques rizicoles : en leur fournissant les moyens pour construire leurs propres argumentaires au travers de la conduite d'études, de la mise en oeuvre de formations sur les mécanismes de marché et les politiques agricoles pour les leaders des organisations professionnelles, et de leur participation à des rencontres nationales et régionales.

Afin d'élargir l'assise régionale de ce réseau en vue de mieux appréhender les problématiques de dimension régionale et construire des actions communes, des échanges ont été progressivement établis avec des initiatives similaires au Bénin, au Burkina Faso, au Ghana et au Niger.

C'est sur cette base élargie qu'a été organisé le second atelier régional qui s'est tenu du 10 au 14 mai 2004 à Bamako, au Mali. Le thème général retenu pour cet atelier a été celui de la compétitivité des filières riz nationales dans le contexte de globalisation des échanges et de construction d'accords commerciaux régionaux.

Il a été organisé conjointement par le Réseau Riz au Mali et l'équipe de coordination du programme¹. Son financement a été assuré par le Ministère français des Affaires Etrangères.

¹ L'atelier a été co-organisé et co-animé par le CIRAD, l'IRAM, le CIEPAC, APM et l'APCAM.

Les débats se sont appuyés sur des travaux préparatoires réalisés dans chacun des pays (pour le Mali, la Guinée et le Sénégal) portant d'une part sur des synthèses bibliographiques et d'autre part sur des travaux de réflexion conduits par les organisations paysannes.

L'objectif de cet atelier était de contribuer :

- Au renforcement de la coordination entre les membres des observatoires au niveau national et régional, à travers les échanges d'expériences et d'analyses sur le thème de la compétitivité. En particulier, il s'agissait de contribuer au rapprochement entre organisations professionnelles.
 - A l'information et la discussion sur les enjeux liés à la construction des politiques agricoles au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO
 - A l'identification des divergences et des convergences d'intérêts entre les acteurs au sein des filières afin de bâtir des orientations d'actions au niveau national et régional
- Il s'agissait également de cerner les attentes futures par rapport au "**Réseau des observatoires du riz en Afrique de l'Ouest**" en explorant différents scénarios d'évolution en cohérence avec les orientations d'actions définies initialement. Cependant, cette évolution reste suspendue à l'obtention de ressources complémentaires.

2. Déroulement de l'atelier

2.1 Objectifs, participants et organisation de l'atelier

Le deuxième atelier régional du "**Réseau des observatoires du riz en Afrique de l'Ouest**" a regroupé une soixantaine de participants du Mali, du Sénégal, de la Guinée, du Burkina Faso, du Bénin, du Niger et du Ghana, représentant les organisations professionnelles "riz", les cadres du secteur public des sept pays, des représentants des Organisations inter gouvernementales (UEMOA) et des représentants de réseaux régionaux d'opérateurs économiques et d'organisations professionnelles (ROPPA)² – cf. annexe 10.

L'enjeu de l'atelier était triple :

- mener une réflexion de fond sur les filières riz au niveau régional, dans un contexte de globalisation des échanges et de négociations d'accords commerciaux régionaux et internationaux
- favoriser les échanges d'expériences et d'informations entre les observatoires et entre les OP riz
- définir collectivement l'avenir du PRIAF-Riz (le financement actuel arrivant à échéance fin 2004 et le financement de l'année 2005 par le MAE restant tout à fait hypothétique).

2.2 Déroulement du programme

L'atelier s'est déroulé en 5 temps :

1. Présentations et débats sur les filières riz des 7 pays présents :

² La CEDEAO avait également été invité à l'événement ainsi que le REOGA qui a dû annuler sa participation au dernier moment.

- travaux préparatoires réalisés au Sénégal, Mali et Guinée : études bibliographies sur la filière et réflexions avec les OP sur les coûts de revient, la qualité et la commercialisation du riz
- synthèses sur les filières riz pour les 4 autres pays (Niger, Burkina Faso, Ghana, Bénin)
- 2. Présentations et débats sur les accords régionaux et internationaux (UEMOA CEDEAO, APE, OMC) et les enjeux spécifiques pour les filières riz.
- 3. Travaux de groupes puis mise en commun autour des thèmes majeurs issus des présentations précédentes (riz local /riz importé : adapter l'offre à la demande ; organisation de la filière ; financement de la filière ; politiques de protection)
- 4. Présentations et débats sur le fonctionnement et certaines expériences d'observatoires et autres dispositifs nationaux d'information et de concertation sur la filière riz
- 5. Travaux de groupes puis mise en commun pour esquisser les grands axes d'un programme régional d'appui à l'information et à la concertation sur les filières riz (suites du PRIAF).

Le programme de l'atelier, les allocutions d'ouverture, la liste des documents présentés, les conclusions des travaux de groupe, la contribution du ROPPA, la synthèse, les conclusions et les recommandations de l'atelier figurent en annexes.

3. Synthèse des contributions

Le grand nombre de présentations faites durant l'atelier ne permet pas d'en restituer ici tous les résumés. L'édition d'un cd rom reprenant toutes les textes ainsi que leurs présentations sera réalisée prochainement. Le prochain bulletin régional du Réseau des observatoires riz en Afrique de l'Ouest sera par ailleurs consacré aux résultats de cet atelier. L'objet du présent paragraphe est de restituer une première synthèse des débats.

3.1 Production et importation de riz : tendances générales au sein de l'espace CEDEAO

Les données et analyses présentées au fil des débats ont montré des situations relativement contrastées, mais également des points de convergence. On observe ainsi l'existence de dynamiques de production diverses : la production est en croissance au Mali, en Guinée, au Bénin alors qu'on observe une relative stagnation au Sénégal, au Niger, au Burkina Faso, au Ghana. Par contre, les importations enregistrent une tendance généralisée à la hausse et une explosion très récente au Mali, en Guinée, au Bénin, au Ghana.

Cette situation est d'autant plus complexe que des flux d'échanges (riz local ou circuits de réexportation de riz importé) existent entre les différents pays mais sont très mal connus, ce qui milite pour des dispositifs permettant de développer une meilleure compréhension des marchés à l'échelle régionale.

De fait, le riz est cultivé, échangé et consommé depuis des siècles en Afrique. La perception commune de la "nouveau" de ce produit alimentaire en Afrique de l'Ouest résulte du boom de sa consommation avec une croissance annuelle passant de 2% dans les années 1960 à plus de 10% entre 1975 et 1983 en moyenne dans les différents états de cette région. Plus que la croissance démographique, cette évolution est avant tout le fruit

de changement des modes de vie et des comportements alimentaires découlant de l'urbanisation croissante et de la hausse des revenus dans les villes. Après un ralentissement de la croissance à la fin des années 1980, les processus de libéralisation ont relancé cette consommation (6% par an durant les années 1990).

Cette croissance s'est immédiatement traduite par un accroissement rapide des importations passant de 400 000 tonnes en 1975 à plus de 2 millions de tonnes au cours des 10 années suivantes, le taux de couverture domestique passant de 72% à 59% après les années 1980. De nos jours, c'est environ 40% de la consommation de riz en Afrique de l'Ouest qui est importée, soit environ 2,75 millions de tonnes. Les projections pour 2020 font état d'importations de l'ordre de 6,4 à 10,1 millions de tonnes³. Cette forte pénétration du riz importé a incité les consommateurs à se reporter sur des riz considérés comme de faible qualité (pour les standards internationaux) et bon marché tel que le riz brisé importé que l'on trouve sur tous les marchés d'Afrique de l'Ouest.

L'impact limité de la dévaluation du FCFA en zone UEMOA sur le développement des céréales traditionnelles, tel que le mil ou le sorgho dont la transformation et la préparation requièrent d'avantage de temps et d'énergie que le riz, démontre la relative rigidité de ce mode alimentaire urbain et la faible élasticité prix sur la demande en riz. Toutefois, la libéralisation a permis dans certains pays (comme au Mali et en Guinée) de développer la commercialisation du riz local en valorisant les spécificités qualitatives de certains des variétés locales et/ou des modes de transformation traditionnels.

3.2 Consommation et couverture de la demande

Les niveaux de consommation et de couverture domestique en riz sont très différents d'un pays à l'autre (cf. tableau n°1). Les niveaux de couverture de la demande par les importations témoignent de la même disparité.

Tableau n°1 : Consommation de riz par tête et du riz importé

	Consommation kg/tête/an	% riz importé
Sénégal	70	80 %
Mali	50	24 %
Guinée	92	38 %
Ghana	26	65 %
Bénin	12	58 %
Burkina Faso	20	70 %
Niger	14	90 %

Source : documents préparatoires à l'atelier

La part croissante du riz dans l'alimentation humaine est particulièrement accentuée dans les zones urbaines, pouvant ainsi passer du simple au double selon les habitudes et les possibilités de diversification notamment vers les tubercules et les céréales sèches (consommation supérieure à 90 kg / hab / an dans les zones urbaines du Nigeria, alors que la moyenne nationale situe à 30 kg /hab/an).

³ Calculs d'après statistiques FAO présentées dans l'article de F.Lançon et O.Erenstein. Potential and prospects for Rice production in West Africa. Sub-Regional Workshop on Harmonization of Policies and Co-ordination of Programmes on Rice in the ECOWAS Sub-Region. Accra, Ghana, 25-28 February 2002.

3.3 Relativisation du prix dans les critères de choix du riz par les consommateurs

Chaque pays, chaque région, chaque ethnie, possède ses propres modes de préparation, qui nécessitent souvent des types de riz bien particuliers. Cette grande diversité de mode de consommation ne permet pas de considérer le riz comme un produit homogène. Cette diversité d'offre et de demande se traduit sur les marchés par des prix variant du simple au triple, correspondant à des riz de toutes les qualités et donc adaptés à tous les budgets. Les critères de choix pour les consommateurs sont complexes, se combinent et dépendent souvent des appartenances socio-économiques des consommateurs. Selon les origines et les variétés du riz, les conditions de production et de récolte, le type de transformation et de tri, les caractéristiques physiques et organoleptiques du riz diffèrent. Constante de base dans les différents pays d'Afrique de l'Ouest, le choix des ménages sous contrainte budgétaire (grande famille et/ou faibles revenus) se portent sur le riz importé peu cher, qui gonfle à la cuisson et se conserve bien. Le choix des ménages aisés, faisant généralement primer le critère du goût et de la propreté, se portent sur des riz plus chers tels que le riz haut de gamme importé, ou, de façon plus régulière, sur les riz locaux goûteux et ce, en dépit de leurs cherté par rapport à certains riz importés (riz étuvé en Guinée, riz Gambiaka au Mali,...).

Ainsi les modes de consommation des riz locaux peuvent être très différents selon les pays, mais également à l'intérieur d'un même pays, . Dans les zones de production et dans les centres urbains où la consommation est ancrée de longue date, les consommateurs apprécient les riz locaux pour leur caractéristiques organoleptiques (même si beaucoup doivent se contenter de riz importé, pour des raisons économiques ou de disponibilité) ; là où le riz est entré plus récemment dans les habitudes de consommation, le riz importé bénéficie en revanche d'une image de modernisme et d'urbanité. Ces différenciations apparaissent essentielles à prendre en compte dans les stratégies de promotion du riz local.

3.4 La question des politiques de protection

L'abaissement généralisé du niveau de protection suite aux processus d'ajustements structurels des années 1980, consolidé par la mise en place du TEC au sein de l'UEMOA faisant de cet espace régional l'un des plus ouverts du monde au commerce international, est fortement critiqué par les participants. D'autant que le manque de transparence sur les décisions ou l'application effective des mesures de protection (activation / désactivation de la TCI, suspension de la TVA sur les importations) sous la pression de groupes d'acteurs influents est souvent observé. Il existe donc un fort besoin d'élaboration et de mise en oeuvre concertée de ces stratégies tarifaires.

L'avenir proche permettra d'ouvrir le débat en la matière. La construction de la politique tarifaire de la CEDEAO peut-elle offrir une occasion de repenser celle de l'UEMOA ? Ce débat est au cœur des discussions des politiques agricoles entre les deux organisations régionales, avec notamment la position du Nigeria qui, dans le cadre du processus de la convergence des politiques des états membres, juge le niveau du TEC insuffisant pour être étendu au reste de l'espace de la CEDEAO en général, et au Nigeria en particulier. Dans le même temps, les négociations APE doivent théoriquement aboutir à la mise en place d'une zone de libre échange entre les espaces CEDEAO et UE, combinée avec la définition d'une liste régionale de produits qui seront exclus de cet accord avec une

dissymétrie au bénéfice de la CEDEAO par rapport à l'UE (93% des produits concernés pour la CEDEAO contre 97% pour l'UE). La question est donc ouverte quant au consensus qui sera construit autour de ce paradoxe apparent : augmentation du TEC par rapport au marché international avec un désarmement douanier complet vis-à-vis de l'UE.... Des enjeux majeurs existent là pour les rizicultures des pays de la région avec l'ouverture des marchés aux produits européens tels que le blé ou le maïs qui peuvent se substituer au riz dans les régimes alimentaires et menacer à terme les filières rizicoles nationales.

3.5 La relance des filières domestiques : la réponse à la demande régionale

Le recours au marché international restera stratégique pour contribuer à satisfaire la demande des populations les plus pauvres et assurer l'équilibre de la balance céréalière. Malgré l'impact relatif des politiques volontaristes de développement des productions rizicoles dans les pays de la région des années 1970 et 1980, le problème de l'approvisionnement en riz reste entier. Mais en terme de sécurité alimentaire, l'étroitesse du marché international et l'augmentation structurelle de la consommation en riz dans les principaux pays producteurs asiatiques laisse prévoir une tension croissante dans le domaine de l'approvisionnement des pays ouest africains dont la demande va continuer de croître. Par ailleurs, la faible capacité de ces pays à générer des ressources par les exportations pour financer ces importations, milite pour une relance soutenue de la production.

On voit donc que les enjeux autour de la compétitivité dépassent la simple question de la politique tarifaire. Dans un marché instable à tendance haussière à moyen terme, les dispositifs tarifaires ne doivent être vus que comme des outils temporaires et souples à déployer de façon cohérente avec une politique vigoureuse d'appui au développement des filières au sein des pays ou dans les espaces régionaux UEMOA ou CEDEAO.

Ces politiques sectorielles passent certes par une approche combinant extension des surfaces et intensification des productions. De façon plus générale, il s'agit alors de mobiliser les outils pour faciliter l'intégration des riziculteurs au marché (infrastructures, services, normes, etc.). La conception et la mise en place de financements spécifiques de la production, de la commercialisation, des infrastructures apparaissent incontournables. Ce faisant, il importe néanmoins et sans doute en premier lieu de préserver et de valoriser les atouts naturels des riz locaux, en particulier leur capacité de réponse à la spécificité des demandes locales. De part les coûts de production, les variétés cultivées ou les systèmes de production ou de transformation en place, ils ne correspondent pas toujours aux possibilités d'achat ou aux goûts des consommateurs. Dès lors s'impose la nécessité pour ces riz locaux de s'adapter et de se positionner sur des créneaux porteurs (gain de compétitivité, amélioration de la qualité, production de semences, etc).

Ces politiques sectorielles ne peuvent s'élaborer sans aborder la structuration des filières et des interprofessions, et développer les processus de concertation entre les acteurs et les Etats. Elles ne peuvent se déployer efficacement sans la mise en place de systèmes de protection, à la condition d'être suffisamment flexibles pour à la fois permettre des gains structurels de productivité et éviter la création de situations de rente pour certains acteurs sur les filières.

4. Perspectives institutionnelles : principales recommandations issues de l'atelier

En terme de perspectives institutionnelles les principales recommandations ont été :

- De mettre en place un réseau régional des observatoires sur la filière riz avec un ancrage institutionnel au niveau des organisations régionales inter-étatiques (UEMOA, CEDEAO) et professionnelles (ROPPA, RECAO, ROESAO) ;
- De renforcer les capacités des observatoires nationaux par l'élaboration d'outils d'aide à la décision pour les professionnels et les décideurs, avec l'appui technique d'une expertise appropriée.
- De poursuivre le développement des activités et appuis régionaux du PRIAF, afin de renforcer les processus d'échanges et d'analyse entre les partenaires et opérateurs des différents pays ouest africains.

4.1 Le réseau régional des observatoires

La forte volonté des participants de constituer un réseau régional des observatoires, sur la base des 7 pays présents, s'est traduite par la création d'un bureau provisoire à l'issue de l'atelier, avec des représentants des organisations de producteurs et des administrations. La question de l'ancrage institutionnel a été abordée sans qu'elle soit encore résolue. Les enjeux de cet ancrage sont :

- d'une part, favoriser la **capacité de réflexion et d'intervention dans les débats politiques régionaux** : les présentations et discussions sur la politique agricole de l'UEMOA - avec en ligne de mire celle de la CEDEAO - ont mis en lumière l'intérêt d'articuler l'initiative PRIAF avec la mise en place du comité consultatif régional des filières riz prévue entre fin 2004 et début 2005 (dans le cadre de la mise en place des cadres régionaux de concertations par grandes filières : élevage, huile, coton, riz, etc, qui seront impliqués dans le processus d'élaboration de la PAU).
- d'autre part, renforcer la **place des organisations professionnelles**. Il faut noter que le ROPPA a constitué en mars dernier un comité ad hoc pour organiser un réseau des producteurs de riz des 10 pays membres du ROPPA. Plusieurs représentants étaient présents et ont très nettement exprimé l'intérêt du ROPPA pour ce réseau d'observatoires et la volonté du ROPPA d'y jouer un rôle moteur. D'autres organisations professionnelles régionales invitées, qui ont dû annuler leur participation en dernière minute, telles que le RESOGA, ont également exprimé leur intérêt à être partie prenante de l'initiative. L'intérêt de la participation de ces jeunes institutions est de développer progressivement un apprentissage collectif, qui sans gommer les divergences de points de vue, permettra néanmoins de développer la concertation et d'approfondir les analyses avec l'UEMOA.

4.2 Une demande de poursuite et de renforcement de l'appui aux observatoires et dispositifs nationaux

Au delà du type d'activités actuelles (production de bulletins, d'études ponctuelles, rencontres et ateliers, formations), les attentes portent en particulier sur :

- l'élaboration d'**outils d'aide à la décision** pour les professionnels et les décideurs (dans le domaine des politiques agricoles)

- l'appui à l'organisation ou au renforcement des **interprofessions** et l'appui aux processus de **concertation** avec les Etats.

4.3 Une demande pour un dispositif transversal d'appui et d'échanges régionaux

La valeur ajoutée d'un dispositif régional, qui vient compléter les différents projets nationaux intervenant dans l'appui à l'organisation et la concertation au sein de la filière riz et/ou dans l'amélioration de la circulation de l'information, porte spécifiquement sur :

- la fourniture d'appuis méthodologiques, qui dépassent les spécificités nationales et s'enrichissent des échanges d'expériences (outils d'aide à la décision, modèles simplifiés de simulation de filières nationales, qui puissent "s'emboîter" pour aller vers un modèle régional ; modules de formation ; appui aux interprofessions et cadres de concertations)
- le changement d'échelle, par la construction progressive d'un cadre d'échange d'informations et d'expériences, d'analyse et de concertation au niveau régional
- la mise en place d'appuis "modulables" d'un pays à l'autre, selon l'existence ou pas de programmes nationaux intervenant dans ce domaine, et l'étendue de leurs activités.

5. Conclusion : évaluation, prochaines activités et recherche de financement

Le nombre de participants et la qualité des interventions ont montré que le devenir des filières riz en Afrique de l'Ouest suscite des débats passionnés et porteurs de changement. Cette constatation ressort en premier lieu du questionnaire d'évaluation rempli à la fin de l'atelier par les participants. Pour certains, notamment les producteurs, est apparu que la question de la compétitivité ne se ramenait pas uniquement à une question de coûts de production, mais relevait d'autres facteurs telles que l'organisation des opérateurs, le souci de la qualité, etc. Malgré les difficiles conditions logistiques de l'atelier, les participants ont également grandement apprécié les échanges entre les représentants et les opérateurs des différents pays. Toutefois, le niveau de participation des collègues ghanéens a été contraint par les mauvaises conditions de traduction, ce à quoi il faudra remédier lors du prochain atelier en mettant en place un budget à la mesure de cette ambition.

Dans les mois à venir, le programme PRIAF va mettre l'accent sur son volet pédagogique, à savoir la mise en place d'un module de formation sur l'analyse des filières et des marchés du riz, destiné aux représentants des organisations paysannes du secteur rizicole. Cette formation vise à développer au sein des OP les capacités d'analyse pour la négociation et l'action dans le domaine des filières.

Par ailleurs, un travail de recherche de fonds va être entamé sur la base des grandes orientations dessinées lors de l'atelier régional, afin d'assurer une suite au PRIAF, dont le financement actuel arrive à échéance en décembre 2004.

D'ores et déjà, de nouveaux bailleurs ont été approchés pour examiner les possibilités d'obtenir de nouveaux financements (CTA, FAO). Il est envisageable que les membres du réseau prennent progressivement en main cette recherche de fonds.

6. Annexes

Annexe 1 : Programme de l'atelier

Annexe 2 : Allocutions d'ouverture

Annexe 3 : Liste des documents présentés lors de l'atelier (prochainement disponibles sur cd rom)

Annexe 4 : Relevé des conclusions des premiers travaux de groupe : thèmes stratégiques à l'échelle régionale et actions possibles

Annexe 5 : Relevé des conclusions des deuxièmes travaux de groupe : les implications des actions possibles en terme de besoins en information et en concertation

Annexe 6 : Position du ROPPA vis-à-vis de l'initiative PRIAF

Annexe 7 : Synthèse et conclusion de l'atelier présenté par l'équipe de coordination

Annexe 8 : Recommandations élaborées par les participants

Annexe 9 : Mise en place d'un bureau provisoire du réseau régional des observatoires riz nationaux - Afrique de l'Ouest - Procès verbal

Annexe 10 : Adresse des participants à l'atelier régional de Bamako

Annexe 11 : Présentation du PRIF – Riz

ANNEXE 1
ATELIER REGIONAL SUR LA COMPETITIVITE DES FILIERES RIZ EN
AFRIQUE DE L'OUEST

CRES, BAMAKO du 10 au 14 Mai 2004
 Organisation : PRIAF Riz et Réseau riz Mali

Programme

Lundi 10 Mai 2004

Mise en route et introduction des travaux de l'atelier

- 9h : Accueil, inscription et remise des documents aux participants
 Informations pratiques sur le séjour (repas, remboursement,...)
 Paiement des frais hébergement et repas pour non pris en charge au CRES
- 10h : Ouverture officielle de l'atelier
- o Mot de bienvenue du Président de la Chambre d'Agriculture
 - o Mot du PRIAF
 - o Mot du Représentant du MAE (SCAC)
 - o Discours d'ouverture officielle du Ministre de l'Agriculture
- 11h : Photo de famille et pause café
- o Départ des invités
- 11h30 : Ouverture technique de l'atelier
- o Présentation des objectifs de l'atelier, du projet de programme/ validation et méthodologie de travail
 - o Présentation des participants (Mali – Ghana, Sénégal – Guinée, Bénin – Burkina Faso – Niger)
- 12h30 : Pause déjeuner

Etat de lieux de la filière riz ou présentation du contexte national, sous régional et international

- 14h : Présentation des travaux préparatoires par pays, analyse des producteurs, résultats ateliers nationaux (Sénégal, Mali et Guinée Conakry) 40mn par pays pour les 3 présentations et 15mn pour les échanges
- 15h30 : Pause café
- 16h : Suite des présentations de ces trois pays et échanges
- 17h30 : Fin de la journée et réunion du comité d'animation

Mardi 11 Mai 2004

- 8h30 : Présentation de la situation et évolution de la filière riz dans quatre pays, Niger, Ghana, Bénin et Burkina Faso, 35mn pour chaque pays (20 mn de présentation et 15 mn d'échanges)
- 10h45 : Pause café
- 11h15 : Présentation des enjeux, des accords régionaux et internationaux de la filière riz
- o Présentation de l'analyse du ROPPA
 - o Le point de vue des délégations des pays
- 12h30 : Pause déjeuner
- 14h00 : Présentation des grands enjeux des négociations de l'UEMOA, l'OMC, APE

- 15h : Pause café
 15h30 : Pour les représentants du Mali, de la Guinée et du Sénégal, présentation du stage de Marjan MEGANCK
 16h30 : Fin de la journée : préparation de la synthèse et des travaux de groupes (Comité d'animation)

Mercredi 12 Mai 2004

Analyse et réflexion approfondie du contexte régional à partir des différentes présentations

- 8h30 : Synthèse des échanges lors des présentations
 9h : Première série des travaux de groupes
 10h30 : Pause café
 11h30 : Mise en commun et échange en plénière
 12h30 : Pause déjeuner
 14h : Présentation par le représentant de l'UEMOA de la PAU dans le domaine du Riz
 15h : Pause café
 15h30 : Suite des travaux de groupe
 17h30 : Fin des travaux de la journée et réunion comité d'animation

Jeudi 13 Mai 2004

Identification des pistes d'action pour le futur et réflexion sur le positionnement du PRIAF

- 8h30 : Présentation des systèmes d'information sur la filière riz par pays, Sénégal, Mali, Guinée Conakry, Niger, Bénin, Ghana et Burkina Faso (10 mn de présentation et 5 mn d'échange par pays)
 10h : Pause café
 10h30 : Deuxième série des travaux de groupes
 13h : Pause déjeuner
 14h30 : Mise en commun et échanges en plénière
 15h30 : Pause café
 16h30 : Suite mise en commun et échanges
 17h30 : Exploitation des résultats des groupes de travail par le Comité d'animation. Rédaction des résolutions et des recommandations

Vendredi 14 Mai 2004

Positionnement du PRIAF et son évolution/ Résolutions et Recommandation

- 8h30 : **Présentation de la proposition de positionnement du PRIAF, son évolution et validation**
 9h30 : Présentation des résolutions et recommandations(propositions) et validation
 10h30 : Clôture de l'atelier
 - Présentation des résolutions et recommandations
 - Mots de clôture
 - Fin de l'atelier
 12h30 : Pause déjeuner finale

ANNEXE 2 :

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Discours du représentant du Ministre de l'Agriculture à l'atelier régional sur la compétitivité des filières riz en Afrique de l'Ouest

CRES du 10 – 14 Mai 2004

--=0=--

Monsieur le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires au développement ;
Monsieur le représentant du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France ;
Madame la coordinatrice de l'Observatoire régional des filières rizicoles en Afrique de l'Ouest
Messieurs les représentants des Pays invités

Honorables invités ;

Mesdames, Messieurs ;

Il me plaît au nom du Gouvernement et à mon nom propre de vous remercier pour avoir répondu à notre invitation à participer à cet atelier régional sur la compétitivité des filières riz en Afrique de l'Ouest.

Votre présence, Mesdames et Messieurs, témoigne une fois de plus de l'intérêt que vous portez à la production rizicole en général et à l'amélioration des circuits de commercialisation et de sa compétitivité en particulier.

Je vous en remercie et vous encourage à poursuivre vos efforts tant nécessaires et indispensables pour la réussite des actions des observatoires nationaux et régionaux.

Je profite de cette occasion pour rappeler que les observatoires sont des outils d'information et de formation du Projet de Renforcement de l'Information des Acteurs des Filières Rizicoles en matière de marchés et de politiques (PRIAF –Riz).

Le projet appuie trois observatoires nationaux à savoir Observatoire des Systèmes Irrigués et Alimentaires (OSIZA) en Guinée, Observatoire National Riz du Sénégal (ONRS) au Sénégal et Réseau National Riz au Mali. Il s'appuie sur un dispositif combinant circulation de l'information, concertation entre les acteurs du secteur rizicole et renforcement des capacités d'analyse et de négociation des organisations professionnelles. Ces trois réseaux se regroupent au sein du Réseau des Observatoires du Riz en Afrique de l'Ouest.

Le PRIAF vise à apporter des solutions aux problèmes inhérents à la filière rizicole en matière d'information dans le but de renforcer sa compétitivité tant au niveau national que régional. Les objectifs du PRIAF s'articulent autour de trois axes à savoir :

- La production d'information au sein des observatoires nationaux ;
- Les échanges et réflexions nationales et régionales ;
- La formation des leaders des organisations professionnelles rizicoles.

De 1999 à 2003, les observatoires nationaux et l'observatoire régional ont produit et diffusé plusieurs bulletins d'information, organisé des concertations et réalisé plusieurs études dont les deux récentes portant sur la revue bibliographie du commerce et de la compétitivité du riz et le point de vue des producteurs sur les coûts de revient et la qualité du riz.

Enfin, le PRIAF a réalisé une importante documentation sur les filières rizicoles. Cet atelier intervient après les ateliers nationaux tenus dans chacun des trois Pays.

Le présent atelier, qui regroupe les représentants des trois Pays abritant les observatoires et ceux du Burkina Faso, du Niger, du Bénin et du Ghana traitera plusieurs thèmes notamment :

- Les enjeux des accords commerciaux et des négociations en cours et à venir pour le riz à l'OMC ;
- La compétitivité des filières rizicoles et des échanges d'expériences ;
- Les propositions de politiques et d'organisation et de stratégies pour l'évolution du PRIAF.

La présente cérémonie me donne l'occasion de renouveler notre satisfaction et notre intérêt pour les observatoires nationaux en raison de l'originalité des actions.

Les producteurs, leurs organisations et les chambres d'agriculture qui, jadis placés au rang de simples bénéficiaires, sont devenus aujourd'hui les véritables acteurs du développement inspiré au niveau local, régional et national.

C'est sur ces notes d'espoir et d'engagement, que je déclare solennellement ouvert les travaux de l'atelier régional sur la compétitivité des filières rizicoles

Je vous remercie.

Allocution du Président de l'APCAM à l'atelier régional sur la compétitivité des filières rizicoles en Afrique de l'Ouest

CRES DU 10 AU 14 MAI 2004 à Bamako.

Monsieur le Ministre de l'Agriculture ;

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires au développement ;

Monsieur le Représentant du service de Coopération et d'Action Culturelle Français,

Madame la coordinatrice de l'Observatoire régional des filières rizicoles en Afrique de l'Ouest ;

Messieurs les représentants des Pays invités ;

Mesdames et messieurs les représentants des productrices et producteurs de riz,

Honorables invités ;

Mesdames et messieurs ;

L'atelier qui nous réunit aujourd'hui est la suite logique de celui tenu à Saint Louis/ Dakar du 25 au 31 Mars 2002 sur l'analyse des dispositifs d'information des observatoires.

C'est également le fruit d'une longue préparation qui est passée de la réalisation des études thématiques à la tenue des ateliers nationaux. Les conclusions issues de ces ateliers mettent l'accent sur les principales contraintes liées au coût de revient, la qualité et la compétitivité des filières rizicoles. Il s'agit principalement des coûts de revient au niveau producteur, de la défectuosité des réseaux d'irrigation, des coûts élevés des intrants et équipements, le taux d'intérêt élevé des prêts, l'importance des maladies du riz, la qualité et compétitivité du riz, le taux d'impuretés élevés, la grande fluctuation du prix du riz, l'insuffisance de pistes rurales, la faible capacité et qualité des équipements de transformation, les taxes informelles importantes. Compte tenu de l'importance des contraintes à lever, le PRIAF constitue pour nous, acteurs de la profession agricole, une opportunité à saisir pour asseoir une filière riz compétitive et des organisations de producteurs plus organisées, plus fortes.

Le présent atelier dont le thème est « Compétitivité des filières rizicoles en Afrique de l'Ouest » permettra, j'en suis sûr de faire des propositions pertinentes pour lever les contraintes liées au coût de revient et à la qualité du riz et d'engager la réflexion sur la pérennisation des actions.

C'est l'occasion pour moi, de saluer l'intérêt des partenaires au développement pour le riz à travers les financements antérieurs et présents mobilisés au compte de la filière.

L'appui du PRIAF a permis aux professionnels de la filière riz à savoir syndicats et organisations de producteurs d'accéder à l'information technique, économique et commerciale à travers des concertations et la production des bulletins d'information.

Je voudrais également saluer la volonté des acteurs de la filière riz de mettre en place une interprofession.

Mesdames et messieurs,

Pour terminer, je voudrais remercier le Ministre de l'Agriculture, pour son appui et son accompagnement aux professionnels de la filière riz dans l'intérêt de la profession agricole.

Je vous remercie.

Allocution du représentant de la coopération française à l'atelier régional sur la compétitivité des filières rizicoles en Afrique de l'Ouest

CRES DU 10 AU 14 MAI 2004 à Bamako.

(Résumé)

Les actions du Réseau des Observatoires riz font échos à plusieurs grandes préoccupations, auxquelles sont confrontées les filières riz au niveau régional et en particulier au Mali :

- Une forte incertitude quant à l'information disponible (niveau des importations, rendements, consommation...)
- Une identification des « leviers » à actionner pour améliorer la compétitivité des filières riz ;
- L'élaboration des politiques nationales et régionales ;
- La construction des interprofessions.

Au Mali, plusieurs initiatives similaires ont récemment vu le jour ou sont en préparation :

. Le Système d'information pour la filière riz (InfoRiz), financé par l'Union Européenne, qui s'articule en particulier avec l'OMA (Observatoire des marchés agricoles)

- . Le SIFA (Système d'information sur les filières agricoles), financé par le Ministère français des affaires étrangères, qui vise avant tout une mise en cohérence des données quantitatives et un renforcement des capacités d'analyse sur la base de modèles économiques
- . Un plan de formation en politique agricole (financement MAE)
- . Le Pôle de formateurs régional sur les politiques agricoles (financement MAE)
- . Un projet sur l'information à l'AOPP, avec l'appui d'Inter-Réseaux

Face à cette multitude d'initiatives dont les objectifs sont en grande partie convergents, l'enjeu actuel pour le Mali est de développer et de renforcer le dialogue au niveau national pour que l'évolution de ces différents projets soit bien issue d'une volonté nationale (plutôt que de velléités des bailleurs). Ceci pourrait être du ressort d'une interprofession à structurer.

Je vous remercie.

Allocution d'ouverture de l'équipe de coordination à l'atelier régional sur la compétitivité des filières riz en Afrique de l'Ouest

CRES du 10 – 14 Mai 2004

-==0==-

Monsieur le représentant du Ministre de l'Agriculture,

Monsieur le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali

Monsieur le représentant de la coopération française,

Chers amis et collègues du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la France, du Ghana, de la Guinée Conakry, du Niger, du Mali et du Sénégal,

L'année 2002 a été pour le réseau des observatoires du riz en Afrique de l'Ouest une année de réflexion stratégique et d'échanges, qui a permis la mise sur pied d'un nouveau programme élargi. Ce programme, intitulé « *Projet de renforcement de l'information des acteurs des filières rizicoles en matière de marchés et de politiques* » (**PRIAF-Riz**) est issu du rapprochement de deux initiatives :

- D'une part le programme « observatoires riz », qui a permis de mettre en place des dispositifs légers de suivi des filières riz en Guinée, au Mali et au Sénégal depuis 1999, avec l'appui du CIRAD et le financement de la coopération française. Ces observatoires visent à rassembler, analyser et diffuser l'information produite par différentes sources nationales ou internationales et à favoriser la concertation entre les différents acteurs des filières au travers d'ateliers d'information et de discussion.
- D'autre part le programme « information et formation de responsables paysans africains sur les marchés et les politiques agricoles », initié en 1992 par le réseau APM (Agriculture Paysanne et Mondialisation) avec l'appui d'un groupe d'ONG françaises (CIEPAC, SOLAGRAL et IRAM) et le soutien financier de l'Union Européenne, de la Coopération française et de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH). Ce programme consistait à donner accès aux organisations paysannes intervenant dans les filières coton, riz et café/cacao d'Afrique de l'Ouest et du Centre à une expertise indépendante et à un ensemble de services d'information, de formation et d'appui conseil. Les objectifs visés étaient de les mettre en position de mieux défendre les intérêts de leurs membres dans les débats de politique agricole et vis-à-vis des autres acteurs des filières.

Ces deux initiatives ont été amenées à coordonner leurs efforts au sein d'un même programme visant à renforcer la circulation de l'information et la coordination entre les différents acteurs des secteurs rizicoles. A ce titre, un premier atelier régional, tenu en mars 2002 à Saint-Louis du Sénégal, puis, une mission régionale en juin 2002 au Mali, en Guinée et au Sénégal ont permis de débattre du bilan des premières expériences, et de poser les bases du nouveau programme.

C'est ainsi que le PRIAF-Riz, a démarré en mai 2003 sur financement du Ministère français des Affaires Etrangères. Il s'articule autour de 3 activités principales :

1. **Renforcer les Observatoires nationaux des filières riz** : l'enjeu est ici d'accroître la participation des principales institutions et organisations professionnelles, de développer des modes de diffusion de l'information adaptés aux différents publics, et de promouvoir la concertation entre les acteurs des filières.
2. **Développer l'échange d'informations et la réflexion régionale** : il s'agit de développer les échanges d'information et d'expériences afin d'accélérer le renforcement des compétences ; ceci notamment par une meilleure circulation informations produites par les observatoires nationaux, la réalisation d'études comparatives, la tenue d'ateliers régionaux annuels, le rapprochement avec les instances régionales ad hoc – UEMOA, CEDEAO et organisations professionnelles telles que le ROPPA ou le REAO.
3. **Renforcer les capacités des leaders des organisations professionnelles à intervenir dans les débats et l'élaboration des politiques rizicoles** : en leur fournissant les moyens pour construire leurs

propres argumentaires au travers de la conduite d'études, de formation sur les mécanismes de marché et les politiques agricoles, et leur participation à des rencontres nationales et régionales.

Les ateliers régionaux sont des moments particulièrement forts pour partager les expériences de chacun. Les débats qui s'ensuivent permettent de définir les grandes thématiques de travail de l'année à venir. A cet égard, les enjeux de ce second atelier régional sont un peu particuliers :

- Enjeux techniques : il s'agit d'une part d'aborder les problématiques des performances des filières rizicoles à l'heure des définitions des politiques régionales de l'UEMOA et de la CEDEAO
- Enjeux organisationnels, il s'agit d'autre part de poursuivre la réflexion sur les articulations entre les initiatives nationales de concertation et d'information et ce dispositif de niveau régional,
- Enjeux Institutionnels, il s'agit enfin d'approfondir la réflexion sur le rôle et la responsabilité des différents partenaires et acteurs des administrations et du secteur professionnels dans ces dispositifs.

Toutefois, le PRIAF Riz est également à une période cruciale de son évolution, et c'est en cela que cet atelier est un peu particulier. L'avenir de son financement apparaît plus incertain aujourd'hui qu'il ne l'était il y a quelques mois. Il est clair que les décisions et orientations qui seront prises cette semaine par rapport aux enjeux précédemment cités aideront à définir une stratégie pour l'avenir.

Toute l'équipe de coordination se joint à moi pour vous souhaiter de bons travaux et un temps agréable d'échanges avec chacun.

Je vous remercie de votre attention.

ANNEXE 3
LISTE DES DOCUMENTS PRESENTES LORS DE L'ATELIER
☛ **Disponibles prochainement sur le cd rom à paraître**

1. Travaux préparatoires à l'atelier, réalisés au Mali, au Sénégal, et en Guinée Conakry :
 - Synthèse actualisée sur les filières riz
 - Analyse des organisations paysannes sur le thème des coûts de production, de la qualité et de l'organisation de la production
2. Présentations des filières riz :
 - Burkina Faso, Niger, Ghana, Bénin
3. Présentations résumées des dispositifs d'information sur les filières riz :
 - Mali, Sénégal, Guinée, Niger, Burkina Faso, Ghana
4. Présentation des grandes orientations de la Politique Agricole de l'Union de l'UEMOA et des enjeux de l'OMC par rapport aux politiques rizicoles

ANNEXE 4
RELEVÉ DES CONCLUSIONS DES PREMIERS TRAVAUX DE GROUPE
Thèmes stratégiques à l'échelle régionale et actions possibles

A partir des questions et des thèmes de débat les plus souvent abordés lors des différentes présentations faites au cours de l'atelier, il a été proposé aux participants (pour chaque groupe de travail) de retenir les trois thèmes les plus importants pour en faire une analyse comparée entre les pays sur la base des similitudes, des spécificités, des contraintes, et des opportunités et des actions possibles pour y remédier. Les thèmes proposés aux participants étaient les suivants :

Politique de protection, Qualité, Importance stratégique du riz, Avantages et inconvénients de la diversité des systèmes de protection et des filières, les engrais, le financement de la production et de la commercialisation, les interprofessions, le rôle et la place de l'Etat, le suivi des échanges, la stratégie des commerçants, la transformation, la négociation entre acteurs des filières.

Quatre groupes ont été formés :

- Un groupe équipes observatoires
- Deux groupes représentants des administrations
- Un groupe de producteurs

Groupe des Observatoires

Présidence : Bafodé DRAME
 Rapporteur : Amadou YANSANE
 Facilitatrice : Hélène DAVID-BENZ
 Secrétariat : Amadou DRABO

I- Déroulement des travaux

Lecture des TDR du groupe - Explication des thèmes - Distribution des post it pour les choix individuel des 3 thèmes - Validation des 3 thèmes

→Thèmes retenus

Thème 1 : Riz local, riz importé : le rôle de la qualité

Thème 2 : Le rôle des Interprofessions, l'appui à l'organisation des filières

Thème 3 : Financement de la filière

II- Développement des thèmes selon les TDR

Un seul thème a été traité, faute de temps

Thème 1 : Riz local, riz importé : le rôle de la qualité

Similitudes des pays : Absence de normes sur la qualité, Part importante du riz importé dans la consommation, Volonté de promotion du riz local, Fraîcheur du riz local,

Spécificités : Etuvage du riz local (Guinée, Niger, Ghana), 100% brisures préféré par le Sénégal, Préférences des consommateurs du riz importé par le Niger, Ghana et le Sénégal, Préférences des consommateurs du riz local par le Burkina, Mali, Guinée

Opportunités des similitudes sur le plan régional : Promotion du riz local, La fraîcheur du riz local (Avantages du riz local pour sa fraîcheur et son goût)

Contraintes : Inadéquation du matériel de transformation, Inadéquation des variétés/demande, Insuffisance-disponibilité du riz local, Mauvaise connaissance des techniques de préparation du riz local, force économique et politique des importateurs, Faible capacité de stockage, Part riz importé>riz local , Absence de normes sur la qualité, part importante du riz importé dans la consommation.

Groupe 1 des représentants des administrations

NDIAYE PAPE	SODAGRI MAEH	SENEGAL
TRAORE BAKARY	PCPS	MALI
KOITE BOUILLE	DAMR	MALI
MAIGA ISSIAGA	CRA Tmbouctou	MALI
DIAKITE FOUSSEÏNI	CRA SEGOU	MALI
CAMARA MICHAEL	DAOP MAE	GUINEE
MENOS OUDRO RAPH	HOUSE OF REMMA	GHANA
OHEMENG DANIEL NYARKO	GIDA	GHANA
MEGANK MARJAN	ENSA MONTPELLIER	Belgique – France
LIAGRE LAURENT	IRAM	France
DECESSE PHILIPPE	UEMOA	BURKINA FASO

1. Choix des thèmes

- Rôle et place de l'Etat, responsabilisation des acteurs
- Financement de la production, les engrais
- Les négociations régionales et internationales

1.1. Rôle et place de l'Etat, responsabilisation des acteurs

Similitudes :

- forte implication de l'Etat dans la production après les indépendances
- désengagement de l'Etat et libéralisation des politiques
- transfert des compétences aux privés : production, commercialisation, transformation, importation, mais faible préparation du secteur privé
- rôle de l'état dans les règles de fonctionnement des marchés, la définition des normes, la mise en place d'infrastructures publiques et certaines infrastructures de production agricole, la recherche,...
- politique affichée : implication des opérateurs privés, de la société civile dans l'élaboration des politiques

Différences

- différence entre les pays des enjeux et contraintes par rapport auxquels s'élaborent les politiques (pays côtiers, continentaux : politique de défense des consommateurs)
- réalité des politiques de promotion du secteur privé dans les différents pays ?
- quel est le véritable degré de participation des acteurs dans la formulation de politiques ?

Opportunités :

- Retrait Etat permet l'organisation collective des acteurs
- Nouvelles opportunités économiques (producteurs, commerçants, etc) : création d'emploi et de revenus
- Possibilité d'implication des acteurs dans les politiques, avec comme effet de rendre celles-ci plus conformes à leurs souhaits / besoins.

Contraintes :

- Faiblesse des systèmes de financement :
 - le désengagement de l'état a mené à l'affaiblissement / la disparition des dispositifs de crédits agricole.
 - Les pays ont des ressources limitées,
 - Les engagements des bailleurs ne sont pas pérennisables
 - Les besoins du développement de l'agriculture sont énormes
- Difficulté de fonctionnement interne des filières aux différents maillons :
- approvisionnement en engrais,
- risque de désorganisation du marché et de création de rapport de force en défaveur de certains acteurs,
- pas de concertation entre les types d'acteurs
- Faible capacité des acteurs
- ...

Actions :

- Renforcement des capacités des acteurs : formation, information, appui technique, aspect institutionnel, élaboration des politiques
- Filière : interprofession et concertation dans le champs des politiques
- Reconnaissance par l'Etat qui doit s'y impliquer : définition formelle des rôles et des fonctions de chacun, des procédures de fonctionnement, des engagements de chacun au service d'un objectif préalablement fixé et adopté en commun. "Rencontre officielle et obligatoire"

- Information : au sein des filières, dans le domaine de la représentation, de l'analyse des politiques sectorielles, dans le domaine de la production (conseil de gestion,...)

1.2 Financement

Il faut adopter un principe de réalité :

- Faiblesse des systèmes de financement :
 - le désengagement de l'état a mené à l'affaiblissement / la disparition des dispositifs de crédits agricole.
 - Les pays ont des ressources limitées,
 - Les engagements des bailleurs ne sont pas pérennisables
 - Les besoins du développement de l'agriculture sont énormes

Il existe différents systèmes dont il faut tirer partie des forces et des faiblesses: Mobilisation de l'épargne rurale à travers des systèmes solidaires, Systèmes conventionnels, Système tripartite producteurs, banque, commerçants, ...

Mais il faut construire de la cohérence dans l'allocation de ressources au secteur rural en abordant de front les questions suivantes :

- La question du risque :
 - Spécificité des risques du secteur agricole : calamité naturelle, marché
 - Absence de couverture des risques sociaux : maladies, décès, vieillesse
 - C'est la question des systèmes d'assurances qui sont inexistantes
 - Elaboration de nouveaux outils / évaluation de ceux déjà existants
- La question des garanties : Il est nécessaire de sécuriser le foncier pour qu'il puisse devenir une source de garantie (il ne s'agit pas de privatisation forcément)

Groupe 2 des représentants des administrations

Composition :

Charles FALL	Sénégal	Aminata DIARRA	Mali
Koly GUILAVOGUI	Guinée	Fatoumata BORE	Mali
Lamissa DIAKITE	Mali	Chaibou MANI	Niger
Salif DIARRA	Mali	Marie-Jo DUGUE	France
Moussa BOIRE	Mali		

Thèmes choisis :

- Riz local et riz importé : rôle de la qualité
- Organisation de la filière et responsabilisation des acteurs
- Financement de la filière rizicole

Thème 1 : Riz local et riz importé : rôle de la qualité

Similitudes : Importations, riz traditionnel, traditionnel et riz moderne, préférences du consommateur entre importé et local

Spécificités : Riz importé très dominant au Niger et Sénégal et dans les autres le riz importé est la variable d'ajustement (appoint). Poids du riz dans la consommation en céréales (mali, Guinée, Sénégal). Distinction entre riz local et riz traditionnel dans le cas de la Guinée – riz des mangroves et de la Casamance (DAP des consommateurs importante)

Opportunités : Label made in Africa. Riz traditionnel : pas besoin d'intrants, mais que de la MdO. Utilisation de variété nouvelles pour augmenter les Rdts, apport d'engrais (Guinée). Aménagement des bas fonds pour développement de la riziculture (Guinée). Irrigation gravitaire (Mali). Production de riz parfumé. Disponibilité d'équipement de transformation

Contraintes : Mali : coûts d'aménagement. Variété non encore homologuée (Sénégal). Manque d'équipement complémentaire de transformation pour séparation granulométrique, incorporation d'impureté. Externalités négatives de l'utilisation des engrais en système intensif. Coût de production élevé du riz local.

Accès au crédit

Plan d'actions

Objectif général	Objectifs spécifiques	Activités	Acteurs
Amélioration compétitivité riz local (moderne)		<ul style="list-style-type: none"> - Libéralisation marché régional - Baisse intérêts crédit - Mieux adapter riz local au préférences des consommateurs - Réfléchir sur la taxation du riz importé - Améliorer les performances des systèmes de production - Allègement fiscale en faveur des intrants agricoles 	UEMOA/CEDEAO Producteurs Etats CEDEAO (pour mieux prendre en compte le pb de la monnaie)
Redynamiser la politique agricole de la CEDEAO		implication des producteurs dans la démarche	
Spécialisation variétales des pays	Diversification des types de riz		
Organisation des marchés sous régionaux	Considérer comme importé, le riz en provenance des autres pays de la région Label made in Africa		

Thème 2 : Organisation de la filière et rôle des acteurs
Groupes d'acteurs impliqués dans la filière

- Plates formes de concertation filière (secteurs professionnels et Etat- Banque agricole)
- Interprofessions
- Organisations professionnelles

Guinée	Mali	Sénégal	Niger
<ul style="list-style-type: none"> - producteurs (O/N) - transformateurs primaires (étuvage) - collectrices - transporteurs (N) - décortilage 	<ul style="list-style-type: none"> - fournisseurs d'intrants (semence (O)) - producteurs (O en coopératives) - transformateurs (décortiqueuses-association de décortilage) - transporteurs (N) - commercialisation par des OP - Commerçants (N) - Institutions financières et SFD 	<ul style="list-style-type: none"> - Producteurs - Transformateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Producteurs (coopératives, OP, fédérations) - Transformateurs : transformatrices traditionnelles (étuveuses) - entreprises semi modernes - sociétés industrielles - Commerçants : commerçants engrais - commerçants riz blanc (détaillant) - importateurs - Assurance (comité des assureurs) - Banque (O en assos profe des banques et Etbts financiers) - Assurances (comité national des assureurs) - Etat (y chambres de commerces et projets)

Spécificités : Manque de regroupement des corps de métiers (Guinée)

Opportunités : contractualisation entre les corps de métier d'une interprofession

Contraintes : acteurs dispersés

Plan d'actions

Objectif général	Objectifs spécifiques	Activités	Acteurs
Mise en place d'une interprofession	Concertation (plate forme)	bonne organisation interne identification des acteurs formalisation (contractualisation) des relations entre acteurs	
Redéfinir un rôle pour l'Etat		Favoriser les cadres de concertation Elaborer des outils opérationnels de financement des activités agricoles et de professionnalisation des cadres de concertation	

Groupe des producteurs

Participants

Salou	Sall Najrou	Sidibe M.
Mahamadou	Gbenou	Traore M.
Salifu	Camara	Maminata
Acquah	Foulematou	Kane Tiedo
Diop N.D.	Maomy	Coulibaly I.
Dieme	Sylla	Sissoko Salif
Diop B.	Berthel	
Ly	Dembele S.	

THEME 1. Le financement de la commercialisation

Similitudes

- Pas de fonds de financement
- Pas de commerçants spécialisés dans la vente du riz local
- Perturbation de la commercialisation du riz local par le riz importé
- Libéralisation brutale sans préparer les producteurs
- Pas de caisse de stabilisation
- Insuffisance d'infrastructures nécessaires à la commercialisation
- Concurrence déloyale du riz importé
- Prix bas au moment des récoltes
- Manque de formation
- Faible information sur le marché

Spécificités

- - Sénégal : intervention des services étatiques (CSA) ; préférence pour le riz importé (brisé)
- - Niger : existence de quota de 10% d'achat de riz local pour les importateurs
- - Mali : projets spécifiques pour la commercialisation de céréales, existence de bourse de riz
- - Guinée : problème d'emballage du riz local

Opportunités

- PAU de l'UEMOA (TEC)
- Existence de OP riz au niveau local, national, sous-régional (ROPPA)
- 7 pays confrontés aux mêmes problèmes
- place stratégique du riz (sécurité alimentaire, autosuffisance..)
- mécanismes de protection au niveau international (OMC)

Contraintes (voir similitudes)

Actions proposées

Actions	Acteurs
Renforcement des capacités des OP (formation, information, prix, taxes, opportunités de financement...)	OP, Etat, partenaires
Faire émerger des acteurs pour la promotion du riz local	OP, interprofessions
Clarifier les normes de qualité du riz	OP, interprofessions
Rôle de l'Etat : taxes, financement, taux d'intérêt bonifié	Etat, partenaires

THEME 2. Les engrais : capacité d'achat, qualité, approvisionnement

Similitudes : prix chers, libéralisation du secteur et monopole, importations des engrais, taxes, qualité non garantie, problème de disponibilité et accessibilité à temps

Spécificités

- Sénégal : taux d'intérêt (7,5%); production locale DAP
- Guinée : pas de réseaux fiables de distribution
- Ghana : taux d'intérêt élevé sur crédit intrants
- Niger et Bénin : existence de structures étatiques de distribution d'engrais malgré la libéralisation

Opportunités

- Existence de producteurs organisés au niveau local, national, région, Inter-profession

- Possibilité d'achat groupé d'engrais

Contraintes : Qualité douteuse, Prix chers, Problème de disponibilité et d'accessibilité à temps

Actions proposées

Actions	Acteurs
Créer des Interprofessions pour agir sur qualité :prix	OP, ?
Faire émerger les faïtières sur la filière	OP
Formation des acteurs pour vérifier la qualité	OP, partenaires, Etat
Certification de la qualité	Interprofession, Etat
Fabrication d'engrais au niveau régional	Etat, Interprofession, Privé
S'approvisionner en groupe	OP

THEME 3. Rôle des interprofessions, appui à l'organisation des filières

Similitudes

Absence d'interprofession dans la majorité des pays

Filières peu organisés

Existence de sociétés étatiques/offices jouant le rôle d'appui/conseil

Plus d'organisation au niveau local, national et régionale

Spécificités

- Sénégal et Niger : Existence de OP riz au niveau national, Interprofession

- Burkina Faso : CIMB

Opportunités

Existence d'interprofession (Sénégal, Burkina Faso)

Existence d'acteurs

Existence de volonté politique de responsabiliser les acteurs (Etat, partenaires)

Existence de cadres sous-régionaux (ROPPA, UEMOA)

Dynamiques de travaux existants entre pays (PRIAF)

Contraintes

Pas d'OP nationales riz dans tous les pays

Filière peu organisée

Actions proposées

Actions	Acteurs
Faire émerger les interprofessionnelles là où elles n'existent pas et les renforcer là où existent	Acteurs, ROPPA, Chambres de Commerce
Restituer les résultats de l'atelier PRIAF dans tous les pays	Délégations des pays
Créer des dispositifs permanents d'échange, de concertation en dehors l'atelier	ROPPA, partenaires

ANNEXE 5

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DES DEUXIÈMES TRAVAUX DE GROUPE :

LES IMPLICATIONS DES ACTIONS POSSIBLES EN TERME DE BESOINS EN INFORMATION ET EN CONCERTATION

Dans l'éventail des actions identifiées afin de résoudre les contraintes, lors de la session de travail précédente, il est ensuite demandé d'analyser les besoins en information et en terme de concertation afin de garantir l'efficacité de leur mise en œuvre.

Les mêmes groupes que pour le premier atelier ont été reconduits :

- Un groupe équipes observatoires
- Deux groupes représentants des administrations
- Un groupe de producteurs

Groupe des Observatoires

Présidence : Bafodé DRAME
 Rapporteur : Moussa MAHAMANE
 Facilitation : Hélène DAVID-BENZ
 Secrétariat : Amadou DRABO

Pays présents : Mali, Sénégal, Guinée, Burkina Faso, Niger et Ghana

I- Déroulement des travaux

- Lecture des TDR du groupe
- Explication des thèmes
- Distribution des post it pour les choix individuels des cinq(5) actions prioritaires ayant une relation avec les systèmes d'information et les dispositifs de concertation sur la filière riz.

Synthèse des choix des membres

N° d'ordre de priorité	Systèmes d'information	Mécanismes de concertation
1	Promotion de l'image de marque du riz local	Création et renforcement de l'interprofession
2	Diffusion et vulgarisation des variétés adaptées	Création de cadres de concertation nationaux
3	Politique d'appui à la production	Création/renforcement d'organisations locales et nationales des différents types d'acteurs (producteurs, commerçants, transformateurs)
4	Normes de qualité	Contractualisation entre acteurs
5	Renforcement des capacités (formation et information)	Implication des acteurs dans l'élaboration des politiques de crédit

Activités prioritaires, fonctionnement des observatoires et avenir du PRIAF

- Mise en place d'un Réseau Régional des Observatoires sur la filière riz : ancrage institutionnel au niveau des institutions existantes UEMOA et CEDEAO et partenariat technique avec l'ADRAO et la FAO
- Renforcement des capacités des Observatoires nationaux à s'orienter vers la production d'outils d'aide à la décision
- Appui à la création et au renforcement de l'Interprofession rizicole par des échanges d'expériences

Groupe 1 des représentants des administrations

NDIAYE PAPE	SODAGRI MAEH	SENEGAL
TRAORE BAKARY	PCPS	MALI
KOITE BOUILLE	DAMR	MALI
MAIGA ISSIAGA	CRA Tmbouctou	MALI
DIAKITE FOUSSEÏNI	CRA SEGOU	MALI
CAMARA MICHAEL	DAOP MAE	GUINEE
MENOS OUDRO RAPH	HOUSE OF REMMA	GHANA
OHEMENG DANIEL NYARKO	GIDA	GHANA
MEGANK MARJAN	ENSA MONTPELLIER	Belgique – France
LIAGRE LAURENT	IRAM	France
DECESSE PHILIPPE	UEMOA	BURKINA FASO

Choix des thèmes

- Renforcer les politiques de protection
- Renforcement des cadres de concertation nationaux
- Améliorer la productivité du riz local par des politiques d'appui
- Semences
- Impliquer les acteurs dans l'élaboration des politiques de financement

1. Renforcer les politiques de protection

- Les besoins en Information

- Mise en place d'un système d'information sur les **marchés rizicoles** (et par extension céréalières) mais aussi le **marché des engrais**. Principaux "indicateurs" (instantanés et de tendances) pour le riz :

Marché international

- Evolution des prix, stock, qualité
- Analyse de la conjoncture : perspectives de production, de consommation et anticipation des évolutions des marchés afin de pouvoir anticiper les choix stratégiques de protection, ainsi que ceux des acteurs

Marché sous régional

- Prix par type de riz
- Normes dans les pays
- Stock disponible
- Etat de la production
- Flux commerciaux (importation, aide alimentaire, réexportation,...)
- Dispositif de protection affiché et effectif

- Des principes :

Mise en réseau et consolidation des réseaux existants, compléter les éléments manquants. Prendre en compte les pays de la CEDEAO pour améliorer la compréhension des échanges de riz dans l'espace régional.

- La faisabilité technique pose problèmes :

Un dispositif de coordination : Où le loger du point de vue institutionnel ?

Une méthode de dissémination de l'information à construire

Le coût d'un tel appareil

Il existe des difficultés aux niveaux nationaux, il y en aura d'autres et sans doute d'une autre nature au niveau régional

- Concertation:

Définition avec les acteurs de leurs préoccupations et attentes en allant dans le détail ;

Prise de décisions concernant l'application de certaines taxes (TCI, TVA) à l'issue de concertation avec les acteurs de la filière

2. Interprofession

Distinguer :

- les interprofessions qui regroupent les différents types d'acteurs de la filière
- les cadres de concertation qui rassemblent les représentants de la filière et de l'Etat/

Pour les cadres de concertation, il existe un problème : difficulté d'identifier le bon interlocuteur au sein de l'Etat (agriculture, mais aussi transport, finance ?). les familles professionnelles pourraient aussi être représentés...

Quoi faire ?

- Construire les maillons de la chaîne :
- identifier systématiquement les acteurs concernés par les filières riz,
- organiser des ateliers par type d'acteurs,
- organiser des ateliers thématiques
- et ensuite organiser rencontres inter-acteurs sur des enjeux thématiques préalablement préparés par chacun
- Il faut donc des moyens conséquent en terme de formation et d'information

Professionnalisation de l'accès à l'information et la concertation inter acteurs et avec l'Etat : il est fermement recommandé que les acteurs organisés se dotent d'unités professionnelles spécialisées combinant ressources humaines (techniciens) et systèmes interne d'information.

Il faut créer les conditions d'une autonomisation financière : les cotisations ne sont pas le seul moyen, Il faut mettre en place des taxes parafiscales sur les transactions de riz pour abonder un fond interprofessionnel, syndical, etc.

Evolution du PRIAF

Les priorités thématiques sont celles retenues par l'atelier. Pour le PRIAF :

Il faudrait contribuer à la construction de dispositif d'information spécifique aux OP en s'appuyant sur les programmes nationaux pour trouver les financements complémentaires.

Il faut diffuser les résultats, les analyses, les recommandations de l'atelier régional au niveau des Etats

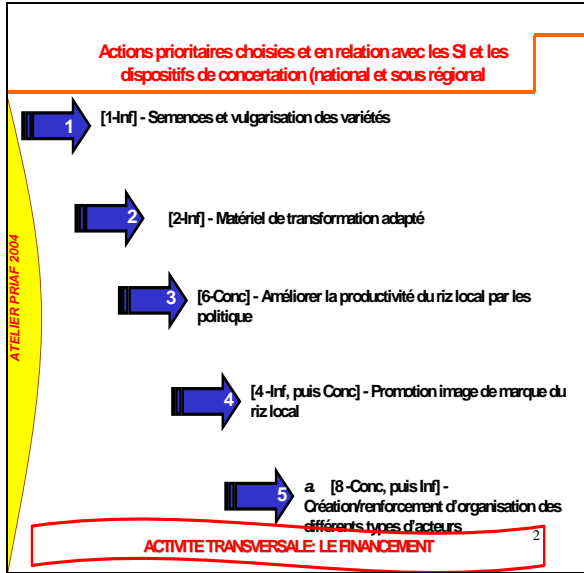
Le PRIAF est un moyen de dynamiser les réseaux nationaux.

Le PRIAF doit mettre l'accent sur :

- l'augmentation du nombre de bulletins et des moyens de dissémination de l'information,
- l'aide à l'animation des cadres de concertation nationaux en élaborant des outils d'analyses, des outils pédagogiques.
- la formation spécifique des producteurs sur des thèmes choisis par eux-mêmes

Groupe 2 des représentants des administrations

Esquisse de programme d'activités du PRIAF pour le Court et Moyen terme



Semences et vulgarisation des variétés

BESOINS		ACTIVITES	PRODUITS ATTENDUS	PUBLICS CIBLES	DISPOSITIF	
Information	Concertation				National	régional
X		a. collecter l'information auprès des services semenciers, les instituts de recherche, des paysans - producteurs de semence	Supports de communication pour diffusion auprès des producteurs	Producteurs Décideurs, partenaires au développement, Structures d'appui	Observatoires avec l'appui des structures d'encadrement	Réseau régional des Observatoires
	X	b. valorisation et réhabilitation (re dynamisation) des centres semenciers	- Centres réhabilités, fonctionnels - Formation de formateurs	Réacteurs, structures d'appui à la production	Ateliers regroupant les OP, des chercheurs, structures d'appui, Etat et institutions financières	3

Matériel de transformation adapté

BESOINS		ACTIVITES	PRODUITS ATTENDUS	PUBLICS CIBLES	DISPOSITIF	
Information	Concertation				National	régional
X		a. Faire l'inventaire des équipements de transformation existants : types, caractéristiques, performances, etc.	Catalogue	Transformateurs,		
		b. Inventaire des services après vente au niveau national et régional	Catalogue au niveau régional	Transformateurs,	CT Observatoires avec l'appui des structures d'encadrement	Réseau régional des Observatoires
		c. Formation des utilisateurs	Formation des formateurs au niveau pays	Transformateurs,	Concessionnaires des équipements	4

ACTIVITE TRANSVERSALE: LE FINANCEMENT

BESOINS		ACTIVITES	PRODUITS ATTENDUS	PUBLICS CIBLES	DISPOSITIF	
Information	Concertation				National	régional
X		a. Faire l'inventaire systèmes, mode et type de financement existent, etc.	BID Rapports périodique sur le financement dans chaque pays	Producteurs, transformateurs, coopératives, commerçants, etc,	Comités techniques des Observatoires	
		b. mise en place de cadre de financement pour l'amélioration de l'efficacité des systèmes de financement	Cadre institutionnel de renforcement des garanties	Tout acteurs	Comité ad hoc (SIé nationales, banques agricoles, assurances, Chibres d'agriculture	A voir à MF

5

Groupe des producteurs

Rapporteur : Pascal GBENOU
Facilitateur : Jeanot MINLA MFOU'OU

Actions prioritaires retenues	Activités à réaliser a niveau national	Activités à réaliser au niveau régional
1 – Semences : diffusion et vulgarisation des variétés adaptées	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des journées d'information sur les nouvelles semences en début de campagne - créer un catalogue des variétés avec toutes les caractéristiques par variété par zone agro écologique et système de production - créer des fiches techniques pour l'utilisation des semences - création et formation d'OP semencières 	<ul style="list-style-type: none"> - valoriser l'expérience d'OP semencières du Sénégal - créer une organisation sous régionale sur les questions de semences - collecter les informations sur les différentes variétés de riz local qui existent et par système de production et les diffuser
2 – Promouvoir l'image de marque du riz local (information, communication, vulgarisation de techniques spécifiques de préparation	<ul style="list-style-type: none"> - Publicité sur la qualité nutritive du riz local - organisation des séances de dégustation du riz local lors des différentes manifestations ou événements (religieux, culturels, politiques) - amélioration de la transformation et du conditionnement - faire du lobbying auprès de l'Etat pour la promotion et la protection du riz local - organiser des journées nationales sur la problématique du riz local 	<ul style="list-style-type: none"> - organiser des activités de promotion du riz local lors des événements sous régionaux (FIARA, FESPACO ...) - créer un cadre de concertation sous régional sur le riz local - organiser des ateliers et autres rencontres au niveau sous régional sur la promotion du riz local
3 – Création/Renforcement d'organisations locales et nationales des différents types d'acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - capitalisation et valorisation des résultats du PRIAF - structuration et renforcement des capacités des OP des filières riz - création des cadres de concertation avec les acteurs de la filière riz au-delà des interprofessions - élaboration des plans stratégiques et des plans d'action pour les différents cadres de concertation 	<ul style="list-style-type: none"> - renforcement du processus de réflexion sur la filière riz du ROPPA pour en faire un programme sous régional - créer un cadre de concertation sous régional avec les différents acteurs - créer un observatoire régional sur la filière riz
4 – Renforcement des capacités (formation et information)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et mise en oeuvre d'un plan de formation des différents acteurs de la filière riz - création d'une banque de données - organisation des visites d'échanges d'expériences entre régions 	<ul style="list-style-type: none"> - organiser et faciliter des échanges d'expériences entre pays - organiser la formation des formateurs sur différents thèmes
5 – Impliquer les acteurs de la profession dans l'élaboration des politiques de protection et de financement	<ul style="list-style-type: none"> - formation et information des acteurs sur les processus d'élaboration des politiques de a filière riz - élaboration d'un plan stratégique 	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer les capacités des acteurs sous régionaux comme le ROPPA dans le domaine e l'élaboration et du lobbying sur les politiques régionales - réaliser une étude sur les systèmes de financement de la filière riz et en valoriser les résultats

3 – Propositions sur les systèmes d'information par pays

- créer ces systèmes là où il n'en existe pas et renforcer ceux existant
- mettre en place un dispositif de suivi de la mise en œuvre des politiques et des grands changements sur la filière riz

4 – Rôle et position du PRIAF

- Pertinence confirmée
- Rôle de facilitation des échanges et la mise en relation
- Rôle de collecte et diffusion des informations et mobilisation des financements

ANNEXE 6 POSITION DU ROPPA VIS-A-VIS DE L'INITIATIVE PRIAF

Le ROPPA

- Réseau des organisations paysannes et des producteurs d'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Côte d'Ivoire, Bénin, Mali, Burkina Faso, Niger Togo, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Gambie)
- créé en Juillet 2000 à Cotonou
- objectifs :
 - renforcer les capacités des cadres nationaux de concertation
 - influencer sur les politiques sous-régionales
 - être un cadre de représentation, de négociation et de proposition au bénéfice des exploitations agricoles

Pourquoi le ROPPA est-il représenté à cet atelier ?

- Le ROPPA a mis au cœur de son projet la défense des exploitations agricoles familiales rurales et leur promotion dans le choix de politiques agricoles en Afrique de l'Ouest

L'exploitation familiale : ses dimensions et ses fonctions

- Dimensions : socioculturelle, technique, économique
- Fonctions :
 - fonction de base : produire des aliments et autres produits de base → autosuffisance de la famille
→ alimentation des villes
 - fonction environnementale
 - fonction économique
 - fonction sociale

Les contraintes des exploitations agricoles familiales

- contraintes externes aux exploitations comme les politiques agricoles internationales
- contraintes internes liées à la pauvreté du Sud.
 - difficultés d'accès aux facteurs de production (intrants agricoles, eau, accès à la terre, faiblesse des capitaux et des ressources propres) dues à l'irrégularité des revenus de l'agriculture,
 - difficultés liées aux ressources humaines (analphabétisme rural, manque de formation)
 - l'insuffisance de services et de produits financiers de proximité permettant un accès des exploitations familiales au crédit

Les filières dans l'exploitation familiale

- Les filières de production agricole existent à travers l'exploitation familiale multi-fonctionnelle et diversifiée.
- Le ROPPA a initié une série de rencontres de concertation autour de certaines filières d'intérêt stratégique de la sous région (coton, riz...)
- Rencontre régionale sur le coton en cours à Cotonou

CONCLUSION

- Le ROPPA est intéressé par la démarche du PRIAF
- qui correspond à ses objectifs
 - qui cadre avec sa stratégie sur l'intégration des filières
- Il souligne l'importance de disposer d'un **cadre institutionnel durable** pour renforcer effectivement l'emprise des acteurs sur la filière et disposer de moyens pour ses actions

ANNEXE 7

SYNTHESE ET CONCLUSION DE L'ATELIER PRESENTES PAR L'EQUIPE DE COORDINATION

Quelques points clés à retenir avant de rentrer chez vous

Atelier PRIAF-Riz Mai 2004

Consommation : une place importante du riz importé

	Consommation Kg/tête/an	% riz importé
Sénégal	70	80 %
Mali	50	24 %
Guinée	92	38 %
Ghana	26	65 %
Bénin	12	58 %
Burkina Faso	20	70 %
Niger	14	90 %

Atelier PRIAF-Riz Mai 2004

Riz locaux versus riz importés, des matchs inégaux

- Guinée, Mali : Une nette préférence pour les riz locaux dans les zones de tradition rizicole ancienne
- Sénégal, Mali : La préférence pour le riz importé de basse qualité souvent imposée par les contraintes de pauvreté
- Niger, Ghana : La préférence générale pour le riz importé dans certaines zones urbaines sur la base d'une image de qualité et de standing

☞ Des opportunités de marché, mais des risques d'exclusion
 ☞ Des stratégies de promotion diversifiées

Atelier PRIAF-Riz Mai 2004

Dynamiques de production diverses, mais une forte croissance des importations

- Production :
 - une croissance au Mali, en Guinée, au Bénin
 - une stagnation au Sénégal, au Niger, au Burkina Faso, au Ghana
- Importation :
 - Une tendance généralisée à la hausse et une explosion très récente au Mali, en Guinée, au Bénin, au Ghana
- Le besoin d'une meilleure compréhension des marchés à l'échelle régionale

Atelier PRIAF-Riz Mai 2004

La question des politiques de protection

- Abaissement généralisé du niveau de protection (Ajustement Structurel, TEC)
- Manque de transparence sur l'application effective des mesures de protection sous la pression de groupes d'acteurs influents
- La construction de la politique tarifaire de la CEDEAO peut-elle offrir une occasion de repenser celle de l'UEMOA ?
- Des enjeux majeurs pour les pays de la région avec l'ouverture des marchés aux produits européens (APE) ?

Atelier PRIAF-Riz

Mai 2004

Les 4 grands enjeux issus des débats

- Structuration des filières et des interprofessions, concertation acteurs - Etat
- La promotion du riz local, des stratégies de réponse à la demande
- Les politiques de protection, une demande d'élaboration concertée
- Des politiques de financement spécifiques de la production, de la commercialisation, des infrastructures

Atelier PRIAF-Riz

Mai 2004

Vers un réseau régional de renforcement des capacités d'analyses et d'aide à la décision des acteurs des filières riz

Atelier PRIAF-Riz

Mai 2004

Le but

- Permettre aux acteurs de participer aux processus d'élaboration des politiques rizicoles aux niveaux nationaux et régionaux
- Renforcer la capacité de pilotage des filières par les acteurs

Atelier PRIAF-Riz

Mai 2004

Les principes

- Une identité spécifiquement régionale
- L'accompagnement des instances de concertation par le renforcement des capacités
- Des synergies avec des dispositifs nationaux d'information, des organisations professionnelles et interprofessionnelles
- Une évolution vers une prise en main par les acteurs

Atelier PRIAF-Riz

Mai 2004

Les actions

- Des échanges d'expérience entre dispositifs d'information, entre groupes d'acteurs
- Des contributions modulables aux différents dispositifs nationaux (concertation, information)
- Une mise en réseau régionale des observatoires, des organisations d'acteurs, des interprofessions
- La construction d'outils d'analyse et pédagogiques
- Des études transversales

Atelier PRIAF-Riz

Mai 2004

ANNEXE 8

RECOMMANDATIONS ELABOREES PAR LES PARTICIPANTS

RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER REGIONAL SUR LES FILIERES RIZ EN AFRIQUE DE L'OUEST

Du 10 au 14 mai 2004, s'est tenu dans les locaux du CRES (Bamako) le deuxième atelier régional du PRIAF sur le thème « compétitivité des filières riz en Afrique de l'Ouest » sous l'égide du CIRAD, de l'IRAM, du CIEPAC, du réseau APM Afrique, des observatoires nationaux. Les participants venus de la Guinée, du Sénégal, du Niger, du Ghana, du Burkina Faso, du Bénin, du Cameroun, de la France et du Mali, sont constitués d'acteurs institutionnels et professionnels de la filière.

Les travaux de l'atelier se sont déroulés sous forme de présentations en plénière de la situation de la filière riz et des systèmes d'informations dans les différents pays. Quatre groupes de travail ont été formés pour dégager des thèmes sur lesquels vont se pencher les participants.

A l'issue des restitutions des résultats des groupes de travail en plénière, quatre thèmes prioritaires ont été dégagés à savoir :

- Riz local, riz importé : le rôle de la qualité
- Organisation de la filière
- Financement de la filière
- Politiques de protection

Sur la base des échanges, les participants ont dégagé les constats suivants :

- la place stratégique qu'occupe le riz dans la sécurité alimentaire des différents pays ;
- la filière riz a été identifiée comme une filière porteuse dans le cadre de la politique de l'UEMOA et la CEDEAO
- le faible niveau d'organisation des acteurs de la filière ;
- la volonté politique de promouvoir et de développer le riz local ;
- l'accroissement des importations de riz dans les différents pays ;
- l'insuffisance de financements adaptés ;
- la faible compétitivité du riz local par rapport au riz importé dans les différents pays ;
- le faible niveau de protection du riz local ;
- l'absence de cadre de concertation des acteurs de la filière au niveau sous-régional ;
- le rôle joué par le PRIAF dans la diffusion de l'information pour la promotion de la filière riz ;
- les besoins d'information exprimés par l'ensemble des acteurs.

Les discussions engagées par les participants en plénière ont permis de formuler les résolutions suivantes :

- Créer et/ou renforcer l'interprofession du riz et les cadres de concertation dans les différents pays ;
- Appuyer la formation et l'implication des acteurs de la filière dans l'élaboration et la définition des politiques sectorielles ;
- Promouvoir l'image de marque du riz local ;
- Diffuser et vulgariser les informations sur les paquets technologiques adaptés (variétés performantes, engrais et équipements rizicoles) ;
- Renforcer les capacités des observatoires de la filière riz dans les différents pays ;
- Pérenniser et consolider la diffusion des bulletins d'information sur la filière riz dans la sous région ;
- Rechercher les ressources techniques et financières afin de permettre le développement des activités du réseau
- Organiser des ateliers de restitution des résultats du présent atelier régional dans les différents pays.

- Encourager les observatoires et les acteurs de la filière riz à participer activement à la célébration de l'année internationale du riz.
- Mettre en place le bureau provisoire du réseau régional des observatoires en vue d'élaborer les statuts et règlements intérieurs nécessaires à son fonctionnement.

Par ailleurs, les recommandations suivantes ont été formulées :

La mise en place d'un réseau régional des observatoires sur la filière riz avec un ancrage institutionnel au niveau des organisations sous régionales et régionales inter-étatiques (UEMOA, CEDEAO) et professionnelles (ROPPA, RECAO, ROESAO) ;

Le renforcement des capacités des observatoires nationaux vers l'élaboration d'outils d'aide à la décision pour les professionnels et les décideurs, avec l'appui technique d'une expertise appropriée ;

Le renforcement de la concertation et des échanges d'expériences des acteurs de filières riz au niveau régional et la consolidation des observatoires nationaux.

Recommandations Spéciales

Conscient de la place qu'occupe l'agriculture dans l'économie des différents pays, l'atelier invite les gouvernements des différents pays à prendre des mesures de protection du riz local pour contribuer à améliorer sa compétitivité.

Considérant l'intérêt que le PRIAF a suscité dans l'amélioration de la capitalisation des informations sur la filière riz ; l'atelier recommande la consolidation des acquis du PRIAF sur l'ensemble des pays.

Fait à Bamako le 14 mai 2004

L'atelier

Motion de remerciements :

L'atelier adresse ses remerciements au gouvernement de la République du Mali, à l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali, à la coopération française pour les efforts consentis pour promouvoir le développement de la filière et les encourage à poursuivre leurs actions.

Les participants adressent leurs sincères remerciements à l'UEMOA et au ROPPA pour la qualité de leurs contributions aux différents groupes de travail et les exhortent à être nos porte-paroles auprès de leurs organisations respectives.

Les participants remercient les observatoires, et plus particulièrement M. Abdoulaye Keita, pour leurs contributions décisives à la préparation et l'organisation de l'atelier.

L'atelier adresse ses vifs remerciements au PRIAF, particulièrement à Mme Hélène David-Benz, Mr Laurent Liagre, Mr Minla Jeanot et Mme Dugué Marie-Jo pour leurs engagements en faveur des observatoires nationaux et leur importante contribution à l'amélioration de la compétitivité du riz local et les encourage à poursuivre leurs efforts.

ANNEXE 9
MISE EN PLACE D'UN BUREAU PROVISOIRE DU RESEAU REGIONAL DES OBSERVATOIRES RIZ
NATIONAUX – AFRIQUE DE L'OUEST
PROCES VERBAL

Vendredi 14 mai 2004, a eu lieu à Bamako, au Centre Régional de l'Energie Solaire (CRES), la mise en place d'un bureau provisoire pour la création du réseau régional des observatoires riz nationaux (Afrique de l'Ouest). Les pays suivants étaient représentés comme suit :

Burkina Faso : Amadou DRABO et Lassine BERTHE

Sénégal : Bafodé DRAME et DIOP

Benin : GBENOU Pascal

Niger : Moussa Mahamane et Mahamadou HASSANE

Ghana : Ralph OURO et Z ZALIA

Guinée : Lassana BAYO et YANSANE Amadou

Mali : Abdoulaye KEITA et Barema COULIBALY

Au terme de l'atelier, réuni dans le cadre du PRIAF et suite à la recommandation n° 1, il a été décidé la création d'un réseau régional des observatoires nationaux sur la filière riz des pays participants.

Les représentants des pays ci-dessus ont mis en place un bureau provisoire chargé de concrétiser cette initiative et constitué comme suit :

<u>Président</u> :	Abdoulaye KEITA	Mali
<u>1^{er} Vice Président</u> :	Ralph OURO	Ghana
<u>2^e Vice Président</u> :	Lassana BAYO	Guinée
<u>3^e Vice Président</u> :	GBENOU Pascal	Bénin
<u>1^{er} Rapporteur</u> :	Moussa MAHAMANE	Niger
<u>2^e Rapporteur</u> :	Bafodé DRAME	Sénégal
<u>3^e Rapporteur</u> :	Amadou DRABO	Burkina Faso

Le bureau mis en place a été mandaté pour élaborer les statuts et règlements intérieurs du réseau et les soumettre à une assemblée constitutive dans un délai de 2 mois. Il devra également réfléchir sur les financements à mobiliser pour le fonctionnement du réseau.

ANNEXE 10
ADRESSE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER REGIONAL DE BAMAKO

Pays	NOM PRENOM	ADRESSES	Tel E-mail
Bénin	GBENOU Pascal	Animateur Principal du Comité de concertation des Riziculteurs du BENIN BP :21 Adjohoum	Tél : (229) 27 30 90 - (229) 40 54 33 gbenoup@yahoo.fr
Burkina	BERTHE Lancina	CIR-B Comité Interprofessionnel du riz du Burkina 01 BP 2442 Bobo-Dioulasso	Tél : (226) 20 97 10 13 – (226) 76 60 02 22 cir-b@fasonet.bf
Burkina	DECESSE Philippe	UEMOA Commission	Philippe.decesse@uemoa.int Tél : +226 31 88 73
Burkina	DRABO Amadou	Observatoire National de la filière Riz du BURKINA FASO (ONRIZ) 01 BP 1265 Bobo-dioulasso	Tél/Fax : (226) 20 97 57 24 – (226) 70 24 04 54 onriz@fasonet.bf
Cameroun	DAVID-BENZ Hélène	CIRAD BP Yaounde	Tel (237)2212541/(237)9501920/(237)2302969 benz@cirad.fr
Cameroun	MINLA MFOU'OU Jeannot	Reseau International Agriculture Paysanne et Modernisation APM/Afrique BP 10008 YAOUNDE	(237)2215389/ (237)2213140 /(237)7756604 jeanminla@iccnnet.cm / jeanminla@yahoo.fr apm@camnet.cm
France	FABRE Pierre	CIRAD	33(0)467617109 / 33(0)467615988 pierre.fabre@cirad.fr
France	LIAGRE Laurent	IRAM – Montpellier - France	33(0)4 99 23 24 67 - l.liagre@iram-fr.org
France	Marie-Jo DUGUÉ	CIEPAC 930 Chemin des Mendrous 34170 Castelnau le lez	Tel 00 33 (0)467796011 fax : 00 33(0)467729976 ciepac@wanadoo.fr
Ghana	ACQUAH Isaac Godfrey	OKYEROKO RICE CO-OP. SOCIETY P.O. BOX 8 WINNEBA GHANA	Tél : 233244-175640
Ghana	ADDAE A. Manu	Directorate of Crop Services Mofa Box M37 Accra-Ghana	021-66-8187 - cropserv@ghana.com
Ghana	ADONGO S.A	MIN.OF.FOODS&AGRIC. P.O.BOX 14 TAMALE GHANA	Tél: 233 7122983 / 233 7122708 Fax : 233 7122908 / 233 7122708 E-mail: mofanv@africaonline.co.gh
Ghana	FUSEINI Salifu	MIN.OF.FOOD&AGRIC. P.O.BOX 14 TAMALE GHANA	Tél: 233 7122983 - Fax : 233 7122908 E-mail: mofanv@africaonline.co.gh
Ghana	MENDS-ODRO Ralph	P .O. Box 0S1507, Osu ACCRA	022-410240 / 0244-237375 remma@africaonline.com.gh
Ghana	ODAI Abraham Laryea	MIN OF TRADE & INDUSTRY P.O.BOX m47 ACCRA, GHANA	Tél : 223 021 686 551 / 223 0244 93 46 09 E-mail : abeodai@yahoo.com
Ghana	OHEMENG Daniel Nyarko	Ghana Irrigation Developpement Authority P.O. Box M154 ACCRA	021662541/021662050/0244561762 donohemeng@yahoo.com
Ghana	OTOO Ernest	Crops Research Institute P .O. Box 3785 Kumasi, GHANA	Tel 277 88 7401 / 051-60391 e.otoop@cropsresurth.org ; eotoosnr@yahoo.co
Ghana	ZEMPRE Zalia	MIN.OF.FOOD&AGRIC.	Tél : 233 021 70 11519 - 233 0244 624229

		BOX MB 37	Fax : 233 21 668 248
Guinée	BAYO Lansana	BCEPA / MAE BP : 576 Conakry GUINEE	Tél : 00 377 47 69 76 44 E-mail : lansanabayo@hotmail.com
Guinée	CAMARA Foulématou	Présidente de la Fédération des Organisations Paysannes de la Basse Guinée, membre du CNOP - BP : 1914 Conakry	Tél : 34 70 94
Guinée	CAMARA Michael	Chef Division Appui aux OP/SNPRV/MAE - BP : 576 Conakry GUINEE	Tél : 00 377 47 69 35 60 - jiveaux@wanadoo.fr
Guinée	GUEYMARD Yves	BCEPA / MAE - BP : 576 Conakry GUINEE	E mail : yves_queymard@biasy.net
Guinée	GUILAVOGUI Koly	BCEPA/MAE BP : 576 Conakry	Cell. 00 377 47 26 47 24 - koligui@yahoo.fr
Guinée	MAOMY Prosper	Secrétaire Général de l'Union des Riziculteurs de Diécké/yomou -S/c CAOPA/GF BP : 421 NZEREKORE	Tél : (224) 91 16 69 E-mail : caopagf@yahoo.fr
Guinée	SYLLA Karamoko	Trésorier de l'Union des Groupements des Producteurs de Kolissoko / Tounnifily Boffa Guinée	
Guinée	YANSANE Amadou	Observatoire Riz/BCEPA/MAE - BP :576 Conakry	E-mail : yansanef@yahoo.fr
Mali	BARRET Luc	APCAM MALI	lucbarret@wanadoo.fr
Mali	BOIRE Moussa	Conseiller Technique Chambre Régionale Mopti BP : 122 Rép. MALI	Tél/Fax/243 03 49
Mali	BORE Fatoumata L. TRAORE	OFFICE DU NIGER - BP : 106 Ségou MALI	Tél : 232 08 93 - fltraore@yahoo.fr
Mali	COULIBALY Barema	Délégué Général des exploitants Office du Niger,Niono, Sériwala km 30	Tél : 235 20 14
Mali	COULIBALY Tingé	Traducteur-Interprète	Tél : (223) 220 04 08 - ctinge@caramail.com
Mali	DEMBELE Salimata	Transformatrice de riz s/c Chambre Régionale d'Agriculture de Sikasso BP : 09 MALI - Rue 114 P 1168, Hamdalallaye	
Mali	DIAKITE Fousseyni	Chambre Régionale d'Agriculture de Ségou BP : 372 MALI	Cell : (223) 602 07 18 - Tél/Fax : (223) 232 03 02
Mali	DIAKITE Lamissa	Agro-économiste Chercheur IER/ECOFIL, BP : 258 Bamako	Tél (bureau): (223) 221 37 16 / 648 52 79 E-mail : lamissa.diakite@ier.ml
Mali	DIARRA Aboudou	Observatoire du Marché Agricole BP 3299 Bamako Mali	Tél : (223) 221 40 73 - Fax : (223) 21 40 73 E-mail : sdiarra@spider.toolnet.org
Mali	DIARRA Aminata	IER/ ECOFIL BP : 258 Bamako MALI	Tél: (223) 221 37 16 – 644 14 56 ; colleyddz@yahoo.fr
Mali	DIARRA Salif	Conseiller Technique Chambre régionale d'Agriculture de Sikasso BP : 09	Tél :262 04 37/ 639 32 66 E-mail : salifmamadou@yahoo.fr
Mali	DRAME Zéinabou	IER/ ECOFIL BP 258 Bamako MALI	Tél bureau : (223) 221 37 16 Cell : 643 25 07 E-mail : zdrame@yahoo.fr
Mali	HAMADOUN Maminata	SCOIVRES Sevaré Mopti 5 ^{ème} Région, MALI	Tel 242 00 61
Mali	KANE Tiédo	AOPP Bamako MALI	Tél : 228 67 81
Mali	KEITA Abdoulaye	APCAM BP3299	Tél :221 87 25 Fax : 221 87 37

			Email : reseaumali@arc.net.ml
Mali	KOITE Bouillé	DNAMR Bamako	Tél : 222 28 77 / 603 75 48
Mali	MAIGA Issaka M.	Secrétaire Général Chambre Régionale d'Agriculture Toumbouctou	Tél : 292 10 37- 60 154 14
Mali	SIDIBE Modibo	Office Riz Mopti (ORM) - BP : 161 MALI	Tél : 242 00 55
Mali	TRAORE Abdel Kader	Traducteur-Interprète	Tél : (223) 220 24 00/648 94 06
Mali	TRAORE Amadou	SEXAGON-Niono MALI	Tél : 235 20 45 - sexagon@cefib.com
Mali	TRAORE Bakary	Chef PCPS BP 02 Niono	pcps@afribone.net.ml
Niger	MAHAMADOU HASSAN	Secrétaire Général FUCOPRI BP : 2970 Niamey, Niger	Tél : (00 227) 73 25 40 E-mail : fucopri@yahoo.fr
Niger	MAHAMANE Moussa	Observatoire Riz au Niger s/c PAPRIZ BP : 10 225, Niamey	Tél : (227) 73 67 79 - (227) 93 56 40 - Fax(227) 73 67 71 - E-mail : mchano75@hotmail.com
Niger	MANI Chaibou	Chef Département Etude et suivi Sectoriel Chambre de Commerce, d'Agriculture du NIGER - BP : 209 Niamey	Tél : 73 22 10 - 97 8156 - Fax : 73 46 68 Email : ccaian@intnet.ne
Niger	SALOU Hassan	Président Coopérative Lata, membre CA/ FUCOPRI BP : 2970 Niamey, Niger	Tél (00 227) 73 25 40
Sénégal	CISSE Moussa	CSA/SIM	Tél : 221. 822 26 08/822 59 29/ 221 822 56 14 E-mail : sadajr_cisse@yahoo.fr
Sénégal	DIOP Babacar	BP : 09 Ross Bethio SENEGAL	Tél : (221)963 80 08 / 656 47 19/D:963 80 23 asescaw@sentoo.sn
Sénégal	DIOP Ndiawar	Mboundoun	(221)963 80 00/963 83 03/637 47 85 FPA@sentoo.sn
Sénégal	DRAME Bafodé	DAPS - 3, rue de THIONG - Dakar SENEGAL	Tél : (221) 823 42 16 / 536 62 88 fodebaya@yahoo.fr ; fodebaya@hotmail.com
Sénégal	FALL Charles	Economiste SAED BP74 St Louis SENEGAL	Tél : (00 221) 961 15 33 /642 78 35 Fax : (00 221) 961 14 63 - E-mail : charlesfall@sunumail.sn
Sénégal	LANDING Diémé	Feproba	Tél : 997 31 01/ 513 57 55/598 33 46 landing-dieme@yahoo.fr - Sodagri@sentoo.sn
Sénégal	LY Ousmane	UJAK BP 68 / Podor Sénégal	Tel/fax (222)965 15 05 - kwimde@sentoo.sn Lyujak@yahoo.fr
Sénégal	NDIAYE Papa	SODAGRI BP : 222 Dakar	Tel 821 04 26 - sodagri@sentoo.sn
Sénégal	NDIAYE Oumar samba	ARM /Ministère du Commerce 43 rue Carnot x docteur Thèze - BP 21502 Dakar.	Tel 821 21 24 / 823 88 75 Oumarsambandiaye@hotmail.com
Sénégal	SALL Nadjirou	BP : 269 Thiès SENEGAL	Tél : 221 951 12 37 - Fax : 951 12 37 E-mail : fongs@sentoo.sn

Réseau des observatoires du riz en Afrique de l'Ouest

En Afrique de l'Ouest, le riz occupe une place de choix dans la consommation. Avec une moyenne régionale de 35 kg/hab/an, sa consommation est similaire à celle du mil et du sorgho (FAO Stat). Cette consommation *per capita* a plus que doublé au cours des 3 dernières décennies, du fait notamment de l'urbanisation. L'enjeu de la satisfaction de la demande urbaine en fait un produit particulièrement sensible politiquement et c'est principalement par une dépendance accrue vis-à-vis du marché international que la progression de la demande a été satisfaite : sur cette même période, les importations ont été multipliées par 8, alors que la production n'a progressé que d'un facteur 2,3. Les politiques d'ajustement structurel ont induit une forte restructuration de ces filières. Le rapide retrait de l'Etat des fonctions de production, de commercialisation et d'importation a laissé la place à des opérateurs privés et des organisations agricoles souvent peu expérimentés, faiblement structurés auxquels était dévolu un rôle central dans le fonctionnement des filières. Les prises de décisions de ces acteurs s'établissent dorénavant au vue d'une multitude de critères déterminés par les stratégies des autres acteurs (en particulier les opérateurs dominants), les accidents climatiques, les aléas du marché international. La complexité croissante de l'environnement socio-économique requiert dès lors un effort important dans le domaine des outils de régulation des marchés, d'aide à la décision des acteurs et de façon plus générale dans le domaine de la concertation entre les acteurs en vue de l'élaboration collective de stratégie sectorielle et de leur participation à la construction de politiques rizicoles.

Dans ce contexte, l'essor croissant des organisations professionnelles, et notamment les organisations de producteurs de riz, est prometteur mais reste tributaire d'appuis spécifiques qui pourraient leur permettre de renforcer leur capacité réelle de pilotage de l'évolution des filières et de contribution aux débats de politique agricole.

Aussi, le **Projet de Renforcement de l'Information des Acteurs des Filières Rizicoles en matière de marchés et politiques (PRIAF-RIZ)** se veut un outil d'appui à la coordination entre les acteurs dans le champs économique et politique en apportant un appui spécifique aux organisations de producteurs. Il s'appuie sur un dispositif combinant **circulation de l'information, concertation entre les acteurs du secteur rizicole et renforcement des capacités d'analyse et de négociation des organisations professionnelles.**

De façon opérationnelle, trois observatoires nationaux ont vu le jour en Guinée, au Mali et au Sénégal. Ils sont constitués des principales institutions publiques et organisations professionnelles intervenant dans le riz, avec des cellules de coordination nationale réduites et des comités de pilotage.

- . **OSIZA en Guinée** : cellule de coordination hébergée par le BCEPA (MAE). Comité de pilotage : SNSA, SNPRV, IRAG, ACA, SIPAG, DNGR, DYNAFIV, DNA, les Organisations professionnelles Agricoles (producteurs, transformateurs, transporteurs, commerçants, consommateurs), CNOP, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce, bailleurs de fonds.

- . **Réseau Riz au Mali** : cellule de coordination hébergée par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture. Comité de pilotage : APCAM, CPS/MAEP, DNAMR, IER/ECOFIL, DNSI, INSAH, DNCC, OMA, PASIDMA, CAE, AOPP, SEXAGON, ORIAM, Association des Consommateurs.

- . **ONRS au Sénégal** : cellule de coordination hébergée par la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques (MAE). Comité de pilotage : DAPS (MAH), DA (MAH), DGR (MAH), ISRA (MAH), SAED (MAH), SODAGRI (MAH), DCEF (MEF), ARM (MC), CSA (PRIMATURE), UNACOIS S.A, UNACOIS/DEF, CIRIZ, FEPROBA, CICL, CNCR, FONGS, ASCOSEN, ASDEC.

Ces trois réseaux se regroupent au sein du "**Réseau des observatoires du riz en Afrique de l'Ouest**". Un rapprochement est en cours avec des initiatives similaires au Bénin, au Burkina Faso, au Ghana et au Niger (Projet Fédérateur Filière Riz au Bénin, Observatoire national du Riz au Burkina Faso, Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Appui aux organisations des Riziculteurs au Ghana et Observatoire du Riz au Niger).

Ce programme, financé par le Ministère Français des Affaires Étrangères, bénéficie de l'appui technique de l'IRAM¹, du CIRAD⁴, du réseau APM⁵ et du CIEPAC⁶.

Contacts Réseau des Observatoires Riz :

GUINEE (ORIZA) : lansanabayo@hotmail.com

MALI (Réseau Riz Mali) : reseaurizmali@arc.net.ml

SENEGAL (ONRS) : fodebaya@yahoo.fr

Coordination : helene.david-benz@cirad.fr et l.liagre@iram-fr.org

¹ Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de développement (bureau d'étude).

⁴ Centre international de recherche agronomique pour le développement.

⁵ Réseau International Agricultures Paysannes et Modernisation en Afrique

⁶ Centre International pour l'Education Permanente et l'Aménagement Concerté

Les objectifs du PRIAF riz s'articulent autour de 3 aspects : l'**information**, la **concertation**, la **formation**. Les principales activités sont les suivantes :

1. Production d'information au sein des Observatoires nationaux :

- Capitalisation et valorisation des informations produites par les différentes institutions publiques et privées impliquées dans le riz.
- Elaboration et diffusion de bulletins semestriels en français et en langues nationales.
- Elaboration d'un bulletin régional semestriel thématique (ex : le commerce des intrants, la consommation de riz, les politiques de protection au niveau régional...).
- Réalisation d'émissions radio.

2. Echanges et réflexions nationales et régionales

- Réunions périodiques de groupes de travail, constitués de représentants des institutions publiques et des organisations professionnelles de la filière riz (orientation des activités des observatoires, échanges d'information, débats...)
- Ateliers nationaux annuels de concertation réunissant des représentants des principales institutions publiques et des organisations professionnelles concernées par le riz.
- Echanges d'informations et d'expériences entre observatoires nationaux.
- Mise en relation entre les OP riz des différents pays (dans l'objectif à terme de constituer un réseau régional des OP riz)
- Concertation régionale au cours d'un atelier annuel (réflexions thématiques, échanges d'expériences, orientation du réseau).

3. Formation des leaders d'organisations professionnelles rizicoles

- Elaboration de modules de formation de base en économie et politique agricole, permettant aux responsables d'organisations professionnelles de mieux comprendre l'information diffusée et d'améliorer leur capacité à s'incérer dans les débats de politique agricole.
- - Mise en œuvre des formations et diffusion du matériel pédagogique.

Des travaux d'analyse et de recherche participative, à vocation de médiation entre les acteurs, sont réalisés afin d'alimenter les processus d'information, de concertation et de formation.